

PROJECT DEPARTMENT FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (DFID)'S SAFETY, SUPPORT AND SOLUTIONS BUSINESS CASE IN THE CENTRAL MEDITERRANEAN ROUTE



MIGRATION FEMININE EN CÔTE D'IVOIRE :

LE PARCOURS DES MIGRANTES DE RETOUR

Les informations présentes dans ce rapport de recherche reflètent les discours des migrants de retour en Côte d'Ivoire, de leur entourage et des membres de la communauté rencontrés et non l'opinion de l'Organisation Internationale pour les Migrations ou celle du Department for International Development (DFID).

Les citations présentes dans le document sont issues de témoignages de migrants de retour recueillis dans le cadre de la collecte de données inhérente à cette recherche.

Cette recherche s'inscrit dans une **démarche collaborative** visant à impliquer les parties prenantes de la migration en Côte d'Ivoire dans le processus de la recherche. En associant différents acteurs clés à l'identification de thématiques pertinentes, au partage des résultats préliminaires de la recherche et à la définition de recommandations, l'objectif est de s'assurer que la recherche réponde à des priorités nationales mais aussi de tendre vers l'adhésion et l'utilisation des résultats de la recherche. Les acteurs associés à la présente recherche sont les suivants :

- **Gouvernement de Côte d'Ivoire :**

Ministère des Affaires Etrangères (MAE), Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE), Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS), Ministère du Plan et du Développement (MPD), Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique (MPJEJSC), Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) et Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), Institut Nationale de Statistique (INS)

- **Bailleurs de fonds :**

Ambassade d'Allemagne, Ambassade de Grande Bretagne et Union Européenne

- **Organisation des Nations Unies :**

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

- **Universitaires / Centres de recherche :**

Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) et Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (UFHB) / Institut d'Ethno-Sociologie (IES)

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

L'Initiative FFUE-OIM a pour objectif la protection et la réintégration des migrants de retour volontaire en Côte d'Ivoire.

© 2019 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Couverture : Discussion de femmes sur le thème de la migration irrégulière féminine en Côte d'Ivoire, Daloa, Mai 2019

Copyright © OIM/Mohamed DIABATE

TABLE DES MATIERES

Acronymes.....	4
Terminologie.....	5
Introduction.....	7
1. Démarche méthodologique : Adoption d'une méthode mixte pour une approche compréhensive.....	10
2. Cadre théorique : Prise en compte du genre dans l'analyse des migrations et trajectoires migratoires féminines en Afrique de l'Ouest et Centrale.....	12
3. Profil des femmes migrantes ivoiriennes de retour.....	14
3.1 Variables socio-démographiques (au moment de l'enquête et avant le départ).....	14
3.2 Comparaison entre la situation économique actuelle et avant le départ des migrantes.....	15
4. Motifs de départ et processus de décision.....	18
4.1 Motifs de départ.....	18
4.2 La solitude et la rapidité de la décision de migrer : une stratégie individuelle de survie ?.....	21
4.3 Les préparatifs du départ.....	23
5. Flexibilité des itinéraires et exposition à des risques permanents durant le voyage.....	27
5.1 Itinéraires changeants et moyens de subsistance.....	28
5.2 La capacité d'intégration socio-économique des migrantes ivoiriennes dans les pays de transit.....	30
5.3 La surexposition des femmes ivoiriennes à la violence tout au long du parcours migratoire.....	32
6. Double discrimination au retour : Femme et migrante de retour.....	36
6.1 Motifs et contexte du retour en Côte d'Ivoire.....	37
6.2 Relations avec l'entourage et perception de la communauté : une réintégration sociale complexe.....	38
6.3 La difficile réintégration économique des migrantes ivoiriennes de retour.....	42
Conclusion et recommandations pour une réintégration économique et sociale durable des migrantes de retour.....	45
Liste des cartes, tableaux, encadrés et graphiques.....	48
Bibliographie.....	50
Petit glossaire « nushi » de la migration en Côte d'Ivoire.....	51

ACRONYMES

AVR : Assisted Voluntary Return

CIRES : Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales

DFID : Department for International Development

DTM : Displacement Tracking Matrix (ou Matrice du Suivi des Déplacements)

EIMU : Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation

FFUE : Fonds Fiduciaire Union Européenne

FGD : Focus Group Discussion

HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

INS : Institut National de la Statistique

MAE : Ministère des Affaires Etrangères

MFFE : Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

MIAIE : Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur

MIS : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

MPD : Ministère du Plan et du Développement

MPJEJSC : Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique

MSCSLP : Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté

MSHP : Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

MMC : Mixed Migration Centre

4Mi : Mixed Migration Monitoring Mechanism initiative

MNA : Mineur Non Accompagné

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations (IOM en anglais : International Organization for Migration)

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIB : Produit Intérieur Brut

RMC : Route Méditerranéenne Centrale (ou CMR en anglais : Central Mediterranean Route)

REMUAO : Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

UE : Union Européenne

UFHB : Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

UN : United Nations

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

TERMINOLOGIE

Flux migratoire : Nombre de migrants qui se déplacent ou qui sont autorisés à se déplacer d'un pays à un autre en vue d'obtenir un emploi ou de s'établir dans le pays pour une période déterminée.

Migrant : Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons « de convenance personnelle » et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille.

Migrants économiques : Migrants quittant leur pays d'origine pour s'installer sur le territoire d'un Etat étranger afin d'améliorer leurs conditions d'existence. Ce terme peut être utilisé pour distinguer ces personnes des réfugiés fuyant les persécutions. Il s'applique également aux personnes essayant d'entrer dans un pays sans autorisation ou en usant des procédures d'asile sans motif légitime, ainsi qu'aux travailleurs saisonniers.

Migration : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soit leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.

Migration de retour : Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle- généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

Migration irrégulière : Migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination. Il n'y a pas de définition universellement acceptée de la migration irrégulière. Dans la perspective du pays de destination, il s'agit de l'entrée, du séjour et du travail illégal dans le pays, impliquant que le migrant n'a pas les autorisations d'immigration pour entrer, résider et travailler dans le pays en question. Dans la perspective du pays d'origine, l'irrégularité s'avère par exemple lorsqu'une personne franchit une frontière internationale sans un passeport ou document de voyage valide, ou ne remplit pas les exigences administratives pour quitter le pays. Il y a cependant une tendance à restreindre l'usage du terme « migration illégale » aux cas de traite des personnes et au trafic illicite des migrants.

Migration régulière : Migration internationale effectuée en conformité avec le cadre légal du pays d'origine, de transit et de destination.

Passueur : Intermédiaire qui, dans le cadre d'un contrat conclu avec des personnes, assure de façon illicite leur transport à travers une frontière internationalement reconnue d'un Etat afin d'obtenir un avantage financier ou un autre avantage matériel.

Pays d'accueil : Pays sur le territoire duquel séjourne – légalement ou illégalement – une personne à l'issue d'une migration internationale.

Protection : Action de protéger une personne, un objet, une institution. S'agissant des personnes, le droit international prévoit un ensemble de mesures destinées à assurer le respect réel et effectif des droits des êtres humains en général, des nationaux, des étrangers, des apatrides, des travailleurs migrants, des minorités, des victimes de conflits armés.

Réintégration : Dans le contexte d'une migration de retour, processus par lequel un migrant se réinsère dans la société de son pays d'origine.

Retour : Au sens général, processus consistant à revenir au point de départ. Le mouvement de retour peut être réalisé soit au sein du territoire d'un Etat donné (par exemple personnes déplacées à l'intérieur de leur pays), soit entre le pays d'accueil et le pays d'origine (par exemple migrants économiques, réfugiés). La notion de retour peut être divisée en sous-catégories, en fonction des modalités du retour (retour volontaire, retour forcé, retour assisté, retour spontané, etc.).

Retour volontaire : Retour, spontané ou assisté, d'une personne vers son pays d'origine, fondé sur une volonté librement exprimée.

Retour Volontaire Assisté : Appui administratif, logistique et financier au retour et à la réinsertion dans le pays d'origine fondé sur une base volontaire, au profit de demandeurs d'asile déboutés, de migrants victimes de la traite des personnes, d'étudiants en situation de détresse, de nationaux qualifiés et autres migrants ne souhaitant pas demeurer dans l'Etat considéré ou ne pouvant s'y maintenir légalement.

Trafic illicite des migrants : Terme désignant « le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat » (Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale, 2000, art.3a). A la différence de la traite des personnes, la caractérisation de l'infraction de trafic illicite de migrants ne nécessite pas l'utilisation de moyens coercitifs, l'intention d'exploiter l'intéressé ou, plus généralement, une violation des droits de la personne.

Traite des personnes : Terme désignant « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation » (Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir le traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, 2000, art.3a.).

Transit : Situation des personnes, des biens ou des marchandises dont le trajet sur le territoire d'un Etat n'est que la fraction d'un trajet total commencé et devant se terminer sur le territoire d'autres Etats. Escale d'une durée variable lors d'un trajet entre deux ou plusieurs pays, soit de manière incidente à l'occasion d'un déplacement continu, soit afin de gagner un moyen de transport quel qu'il soit.

INTRODUCTION

LE PROJET DE RECHERCHE

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du programme « *Safety, support and solutions business case in the central mediterranean route* » financé par le Department for International Development (DFID) dont l'un des objectifs est d'améliorer la compréhension que les gouvernements, les agences humanitaires ainsi que les organisations nationales ont des tendances migratoires afin, notamment, d'améliorer leurs réponses à ce phénomène. Onze pays sont concernés par cette initiative (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Libye, Mali, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) avec la possibilité de mener deux recherches sur des thématiques reflétant les singularités migratoires dans six d'entre eux : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali et Sénégal.

Après concertation avec les acteurs impliqués dans la question migratoire en Côte d'Ivoire (autorités ivoiriennes, universitaires, partenaires, bailleurs de fonds et société civile)¹, un premier sujet de recherche a émergé en lien avec une spécificité ivoirienne, l'importance de la migration féminine de retour. En effet, **parmi plus de 6 700 migrants assistés dans leur retour par l'OIM Côte d'Ivoire entre janvier 2017 et Août 2019, 25% sont des femmes**. Cette proportion est particulièrement importante en comparaison des autres pays de la région tels que le Burkina Faso, la Guinée ou le Mali qui ne dépassent pas les 5% de femmes parmi les migrants assistés dans leur retour.²

La migration féminine peut être largement bénéfique aux femmes, à leur entourage et à la société de manière générale. Dans le contexte des migrantes assistées dans leur retour par l'OIM, des femmes qui ont, pour la plupart, échoué dans leur pays projet migratoire et qui se sont retrouvées à un moment donné dans une situation irrégulière, la migration a eu tendance à les fragiliser.

Cette recherche propose de fournir une analyse de la migration féminine (irrégulière) à travers le parcours des femmes migrantes assistées dans leur retour par l'OIM. Dans une démarche compréhensive, différents outils de collecte de données ont été élaborés et utilisés auprès de migrants (femmes et hommes) de retour et de membres de la communauté, combinant méthodes qualitative et quantitative.

Cette recherche est une **recherche action**, dans la mesure où elle ambitionne de proposer des clés de compréhension permettant aux gouvernements, agences humanitaires et organisations nationales d'avoir une meilleure analyse des tendances migratoires afin notamment d'améliorer leurs réponses et de les intégrer à une politique migratoire plus globale. Elle est envisagée comme une **étude pilote** visant à montrer la nécessité de prendre en compte de manière spécifique la question de la migration des femmes de retour en Côte d'Ivoire auprès d'agences humanitaires et de développement mais aussi de potentiels bailleurs de fonds sensibilisés sur la question de la migration et du genre. Les données recueillies ainsi que leur analyse pourraient également fournir des données pertinentes aux missions des pays de transit et/ou de destination qui reçoivent des femmes en matière de prise en charge et de protection (exemples : Libye, Tunisie, Maroc, etc.).

¹ Un atelier d'identification de thématiques de recherche s'est tenu à Abidjan le 28 juin 2018 rassemblant 27 participants impliqués dans les questions migratoires en Côte d'Ivoire.

² IOM AVRRI data

LE CONTEXTE MIGRATOIRE EN CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire, Etat Membre de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et faisant partie de son espace de libre circulation, est traditionnellement et encore aujourd'hui pays de destination pour de nombreux migrants de l'Afrique de l'Ouest. En effet, d'après un recensement conduit en 2014, la Côte d'Ivoire accueille plus de cinq millions de citoyens étrangers, ce qui représente près de 25% de la population totale du pays³.

Avec une économie en pleine croissance⁴, les Ivoiriens eux-mêmes, pendant longtemps, ont rarement emprunté les voies de la migration irrégulière et arrivaient loin derrière bon nombre d'autres pays de la région sur la liste des principaux pays de départ. Or, en 2016, le nombre de personnes se réclamant de citoyenneté ivoirienne arrivant sur les côtes italiennes a bondi pour atteindre le chiffre de 13 000, soit une hausse de près de 230% entre 2015 et 2016, passant ainsi en quatrième position des pays d'origine d'Afrique de l'Ouest et Centrale. La tendance se confirme en 2017, où près de 10 000 migrants se déclarant de nationalité ivoirienne sont arrivés sur les côtes italiennes entre janvier et décembre, plaçant le pays en troisième position d'arrivées sur la Route Méditerranéenne Centrale (RMC) après le Nigéria et la Guinée, en ce qui concerne les pays d'origine d'Afrique de l'Ouest et Centrale.⁵ Si les chiffres totaux des arrivées ont diminué en 2017 et 2018, en ligne avec une générale diminution des arrivées irrégulières sur les côtes italiennes, les migrants ivoiriens restent cependant dans le « top 10 » des nationalités des migrants arrivant sur les côtes italiennes en 2018, constituant ainsi 5% du total des arrivées et représentant la deuxième nationalité d'Afrique de l'Ouest et Centrale derrière les migrants nigériens (avec 1 064 arrivées déclarées). Au même moment, sur l'ensemble de l'année 2018, les migrants ivoiriens représentent la troisième nationalité d'Afrique de l'Ouest et Centrale à arriver de manière irrégulière en Espagne, constituant 4% du total des arrivées avec environ 3 000 arrivées déclarées⁶. Cette diminution du nombre de migrants en provenance d'Afrique de l'Ouest et Centrale, et notamment de Côte d'Ivoire, pousse à s'interroger sur les nouvelles routes utilisées.

TABLEAU 1 : ARRIVÉES DE MIGRANTS DÉCLARÉS IVOIRIENS SUR LES CÔTES ITALIENNES ET ESPAGNOLES (2015—AVRIL 2019)

Année	Nombre d'arrivées de migrants déclarés ivoiriens		Classement (Migrants originaires d'Afrique de l'Ouest et Centrale)	
	Italie	Espagne	Italie	Espagne
2015	3 772			
2016	12 396	1 800	3	2
2017	9 507	3 801	3	2
2018	1 064	3 000	2	3
2019 (janv/Avril)			3	3

Source : IOM, 2019⁷.

³ RGPH, Novembre 2014 http://www.ins.ci/n/documents/RGPH2014_expo_dg.pdf

⁴ La croissance du PIB réel a atteint, selon les estimations, 7,4 % en 2018, contre 7,7 % en 2017. Les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance du PIB réel de 7,0 % en 2019 et de 6,9 % en 2020.

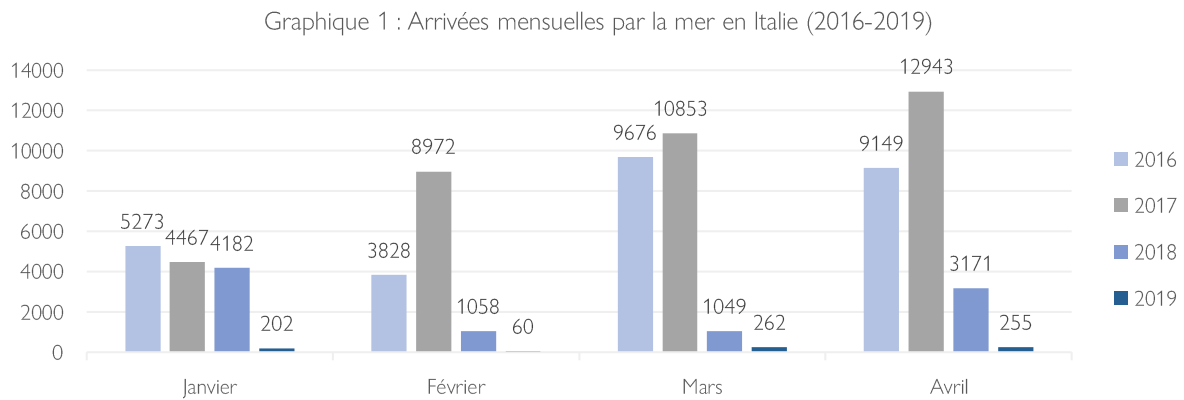
<https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/cote-d%E2%80%99ivoire/cote-divoire-economic-outlook/>

⁵ http://migration.iom.int/docs/Flows_Compilation_Report_December_2017_%20.pdf

⁶ IOM, "Mixed Migration Flows in the Mediterranean: Compilation of Available Data and Information December 2018", p. 14 et 19, <https://migration.iom.int/reports/europe-%E2%80%94-mixed-migration-flows-europe-monthly-overview-december-2018>

⁷ IOM, "Mixed Migration Flows in the Mediterranean Compilation of Available Data and Information April 2019", <https://migration.iom.int/reports/europe-%E2%80%94-mixed-migration-flows-europe-monthly-overview-april-2019>

Concernant les arrivées par la mer au cours des quatre premiers mois de 2019, le Ministère de l'Intérieur italien fait état d'une large baisse des arrivées comme l'indique le graphique ci-dessous⁸.



Source : IOM, 2019⁹

Cependant, d'après les informations partagées par les Ministères de l'Intérieur italien et espagnol pour la période allant de Janvier à Avril 2019¹⁰, la Côte d'Ivoire reste dans le classement des dix premiers pays d'origine déclarés des migrants enregistrés sur les côtes italiennes et espagnoles : neuvième pays pour l'Italie avec 3% des arrivées et quatrième pays pour l'Espagne avec 13% des arrivées toute région du monde confondue ; troisième pays pour l'Italie (derrière la Guinée et le Sénégal) et troisième pays pour l'Espagne (derrière la Guinée et le Mali) pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale¹¹.

La RMC empruntée par de nombreux migrants ivoiriens est aussi l'une des routes migratoires les plus dangereuses : un grand nombre de personnes y trouvent la mort en mer et le risque d'exploitation est très élevé : près de 80% des migrants interrogés dans le cadre d'une étude¹² (OIM et UNICEF, Septembre 2017) rapportent avoir subi des traitements qui s'apparentent à la traite des êtres humains. Empêcher les décès et les abus à travers les migrations sûres et informées doit donc être une priorité.

⁸ IOM, "Mixed Migration Flows in the Mediterranean Compilation of Available Data and Information April 2019", p.13.

⁹ IOM, "Mixed Migration Flows in the Mediterranean Compilation of Available Data and Information April 2019".

¹⁰ IOM, "Mixed Migration Flows in the Mediterranean Compilation of Available Data and Information April 2019", p. 14-19 et 20.

¹¹ Par ailleurs, le Ministère de l'Intérieur italien place la Côte d'Ivoire parmi les principaux pays d'origine des Mineurs Non Accompagnés (MNA) enregistrés dans les structures d'accueil spécialisées : « Le nombre de MNA dans des structures d'accueil spécialisées est en baisse. Selon le Ministère du Travail et des Politiques sociales, environ 8 345 enfants migrants non accompagnés étaient accueillis à la fin mars 2019, ce qui représente une diminution de 39% par rapport à mars 2018. Les MNA originaires d'Albanie, d'Égypte, de Gambie, de Côte d'Ivoire et du Pakistan représentent 47% de tous les inscrits et présents à la réception ».

¹² http://migration.iom.int/docs/Harrowing_Journeys_Children_and_youth_on_the_move_across_the_Mediterranean.pdf

1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE : ADOPTION D'UNE MÉTHODE MIXTE POUR UNE APPROCHE COMPRÉHENSIVE

Cette recherche action s'est structurée autour d'une méthodologie rigoureuse combinant méthodes qualitative et quantitative afin de fournir une analyse compréhensive de la migration de retour des femmes ivoiriennes en définissant leur profil et en mettant en évidence leur parcours.

Une des spécificités de ce travail reste sa dimension **collaborative** dans la mesure où la sélection de thématiques de recherche, la validation des résultats préliminaires de la recherche et l'identification de recommandations ont impliqué un large éventail d'acteurs cités au début du document.

TABLEAU 2 : ETAPES DE LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

<p>1. Cadre théorique et analyse du contexte migratoire en Côte d'Ivoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des universitaires et experts de la question migratoire en Côte d'Ivoire • Revue de littérature • Entretiens exploratoires avec des femmes migrantes de retour en Côte d'Ivoire (07)
<p>2. Identification de thématiques de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse du profil des migrants de retour sur la base des données de l'OIM Côte d'Ivoire • Entretiens préliminaires avec des membres du Gouvernement • Organisation d'un atelier (27 participants : Gouvernement, UN, bailleurs, universitaires, etc.)
<p>3. Collecte de données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Focus groups (04) : 02 avec des migrantes de retour, 01 avec des migrants de retour et 01 avec des membres de l'entourage des migrantes • Enquête par téléphone de profilage de migrantes rentrées en Côte d'Ivoire depuis au moins 06 mois et assistées dans leur retour par l'OIM (104 femmes) • Enquête de terrain à Abidjan (120 dans 06 communes à fort potentiel migratoire : 10 femmes/10 hommes par localité) et Daloa (48) sur la perception de la migration féminine (168 enquêtés au total : 84 femmes/84 hommes)
<p>4. Retranscription et analyse des données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des données brutes collectées • Partage des résultats préliminaires de la recherche (organisation d'un atelier rassemblant 27 participants impliqués depuis le début du processus de recherche) • Rédaction de la version finale du rapport de recherche sur la base du feedback reçu • Partage de la recherche avec des migrantes de retour (15) pour identifier des recommandations adaptées

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE ET POPULATIONS CIBLES

Selon le rapport de profilage des migrants ivoiriens réalisé auprès de 3 500 migrants de retour (OIM, 2018), 60% d'entre eux résidaient dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire avant leur départ. Le choix a donc été fait de concentrer la recherche sur six communes du district d'Abidjan à fort potentiel migratoire Abobo, Adjamé, Anyama, Koumassi, Port Bouët et Yopougon. Une partie de l'étude a pu être étendue à la ville de Daloa (troisième ville la plus peuplée de Côte d'Ivoire située au Centre Ouest du pays), du fait de son fort potentiel migratoire.

LA COLLECTE DE DONNÉES : UNE COMBINAISON DE MÉTHODES QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Des entretiens exploratoires au nombre de sept ont été menés en amont de la recherche avec des femmes migrantes de retour ayant des profils différents préalablement déterminés afin de couvrir les différents aspects de la recherche (pays de destination, enfants à charge, statut matrimonial, etc.). L'analyse de ces entretiens a permis la formulation d'hypothèses de recherche ainsi que l'élaboration des outils de collecte de données (focus groups, entretiens téléphoniques et enquête de perception).

Quatre focus groups (FGD) ont été réalisés permettant de renforcer la compréhension de la migration féminine de retour. Les FGD1 et 2 ont été réalisés avec des femmes migrantes de retour choisis sur la base de critères représentatifs des femmes assistées par l'OIM Côte d'Ivoire (pays d'envoi, âge et situation familiale), le FGD3 avec des hommes migrants de retour et le FGD4 avec des femmes de l'entourage des femmes migrantes de retour. Chaque FGD a réuni entre huit et dix participants.

Un total de 168 entretiens semi-structurés¹³ ont été réalisés auprès des populations résidant ou travaillant dans des localités identifiées comme ayant un fort potentiel migratoire sur la base d'études préalablement menées et des principales zones de résidence des migrants de retour. 120 entretiens ont été réalisés sur le district d'Abidjan dans six communes à fort potentiel migratoire et communautés accueillant des migrants de retour : Abobo, Adjamé, Anyama, Koumassi, Port Bouët et Yopougon (20 entretiens ont été réalisés par commune : 10 femmes et 10 hommes choisis de manière aléatoire). 47 entretiens ont été réalisés dans la ville de Daloa.

Enfin, 104 questionnaires¹⁴ ont été administrés à des migrantes de retour en Côte d'Ivoire depuis au moins six mois afin d'affiner leur profil migratoire et de déterminer des récurrences dans les parcours.

PROCESSUS D'ANALYSE DES DONNÉES

Le processus d'analyse des données dans le cadre de cette recherche en lien avec l'évolution de la migration en Côte d'Ivoire se divise en trois principales phases : 1. La retranscription des données brutes ; 2. L'analyse du contexte de la recherche à travers les observations faites par les personnes en charge de la collecte de données et 3. L'analyse contextualisée des données structurées par thématique et occurrence sur la base des guides d'analyse.

Biais de la recherche

Cette recherche s'appuie principalement sur le discours de femmes migrantes de retour, celles qui ont, a priori, échoué dans leur projet migratoire. Il serait intéressant d'élargir la recherche en captant le discours des femmes qui sont

¹³ Le guide d'entretien (environ 15 questions/thématiques à aborder en plus des questions liées aux variables socio-démographiques des enquêtés) contient de nombreuses questions ouvertes afin d'obtenir des éléments de compréhension de la perception de la migration féminine. Une formation des enquêteurs a été organisée par l'OIM afin de s'assurer de la qualité des données collectées.

¹⁴ Ce questionnaire de profilage contient environ 80 questions réparties en quatre catégories : variables socio-démographiques, situation avant le départ, voyage et situation après le retour en Côte d'Ivoire. Un échantillonnage représentatif des femmes migrantes assistées dans leur retour par l'OIM a été effectué sur la base des critères suivants : âge (au moins 18 ans) ; date de retour (au moins six mois avant la date de l'enquête afin d'avoir un recul sur l'expérience du retour) et pays d'envoi : 43 femmes de retour de Libye ; 24 de Tunisie ; 21 du Maroc ; 5 du Niger et 11 d'Autres pays. Une fois ces critères appliqués, les femmes ont été choisies de manière aléatoire sur des listes issues des bases de données de l'OIM, en fonction de la disponibilité et de la disposition des femmes à répondre aux questions.

arrivées à destination mais aussi de celles qui ont atteint leur objectif d'amélioration de leurs conditions de vie en migrant de manière régulière. Enfin, il est important de préciser que l'ensemble des migrants interviewés ont été assistés dans leur retour par l'OIM.

2. CADRE THÉORIQUE : PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS L'ANALYSE DES MIGRATIONS ET TRAJECTOIRES MIGRATOIRES FÉMININES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

« Initialement, totalement absent des théories explicatives, le genre s'est progressivement imposé comme un facteur important pour comprendre les migrations » (Comoé, 2006, p168).¹⁵

LE GENRE : LA DIMENSION LONGTEMPS OUBLIÉE DES MIGRATIONS

C'est seulement à partir des années 1980 que les femmes ont commencé à être perçues comme des acteurs économiques et sociaux de la migration (avec des analyses qui croisent les variables telles que la motivation de la migration, le statut marital ou encore le mode de prise de décision). Depuis le début des années 2000, les recherches incluant la variable genre dans l'analyse de la question migratoire en Afrique sont devenues plus fréquentes, offrant une lecture plus précise du phénomène. Les recherches récentes montrent des évolutions au niveau des stratégies migratoires mises en place par les femmes en Afrique de l'Ouest. Auparavant, les femmes étaient présentées comme des "femmes de voyage, d'accompagnement", subissant la migration en suivant son partenaire pour se rendre dans une autre localité. En se basant sur l'exemple de la Côte d'Ivoire, Comoé écrit : « Dans les représentations sociales et familiales traditionnelles, la migration est avant tout considérée comme un acte essentiellement masculin auquel les femmes prennent part essentiellement dans le cadre de leurs rôles familiaux. Les hommes migrent pour assurer leurs responsabilités économiques envers la famille, et les femmes accompagnent les hommes pour assurer la reproduction sociale » (Comoé, 2006, p13). Au-delà d'une réelle féminisation de la migration ivoirienne¹⁶ (l'enquête ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation de 1993 montre que les femmes migrent presque autant que les hommes), on observerait davantage **une évolution du type et du motif de la migration féminine en Côte d'Ivoire, le passage d'une migration dite « passive » familiale à une migration autonome économique** (Comoé, 2006). L'évolution observée ne serait donc pas uniquement liée à l'importance numérique des femmes dans la migration, mais aussi à une prise d'autonomie des femmes face à la famille (subie ou choisie ?) qui pourrait se mesurer par le motif de la migration ou par le mode de prise de décision. La famille n'exercerait donc plus le même contrôle continu sur la mobilité des femmes, ce qui aurait eu pour conséquence notamment une autonomisation de la mobilité des femmes ainsi que la féminisation de la migration irrégulière en Côte d'Ivoire pour des raisons économiques.

Ainsi, le fait qu'en Afrique de l'Ouest et Centrale les femmes ne jouaient pas un rôle migratoire "actif" expliquerait l'absence longtemps observée des femmes dans les analyses migratoires (Vause et Toma 2015)¹⁷.

¹⁵ Comoé E., 2006, « Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire : de la décision de migrer à l'insertion dans le marché du travail », Département de démographie Faculté des arts et des sciences Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph. D.) en Démographie, Avril 2006, Université de Montréal, 191p.

¹⁶ Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EIMU) 1993 (réalisée dans le cadre du REMUAO).

¹⁷ Vause S. et Toma S., 2015, « Is the feminization of international migration really on the rise? The case of flows from the Democratic Republic of Congo and Senegal », Population-E, 70 (1), 2015, 039-064.

TRAJECTOIRES MIGRATOIRES FÉMININES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

Vause et Toma (2015) ainsi que Boyd et Grieco (2003) évoquent ce passage d'une migration d'accompagnement à une migration autonome de femmes employées dans les secteurs des services à domicile ou des soins (nourrice ou infirmière par exemple)¹⁸. Selon eux, une migration peut être qualifiée d'autonome lorsque « *le projet migratoire cherche à satisfaire les besoins économiques personnels de la migrante et quand la femme migre par elle-même et non avec son mari ou dans le but de le rejoindre à l'étranger* » (Vause et Toma, 2015, p40).

La littérature en lien avec la migration des femmes en Afrique de l'Ouest et Centrale indique que le voyage de ces dernières n'est pas linéaire. Si des pays de destination ont été identifiés au moment du départ, des changements peuvent s'opérer au cours du voyage.

De plus, en ce qui concerne la durée de la migration féminine en Afrique de l'Ouest, l'objectif n'est pas nécessairement d'aller s'installer de manière définitive dans le pays de destination. « *Pour les données relatives à l'Afrique de l'Ouest, 55% des femmes avaient l'intention de rester de manière temporaire : la plupart de ces femmes cherchaient à rester entre un et cinq ans avant de retourner dans leur pays d'origine* » (MMC, 2018, p28). Ce même rapport indique que 41% de ces femmes qui décident de prendre la route sont informées des risques liés à leur voyage, même si les résultats sont très variables entre les pays avec un nombre important de femmes qui ont reçu des informations erronées. En outre, le document rappelle que la migration représente un coût élevé, avec une méconnaissance des femmes des coûts additionnels : 58% des femmes ouest-africaines ayant répondu à la recherche indiquent que le voyage migratoire a été payé par étapes tout au long du voyage (MMC, 2018, p34).

Par ailleurs, si la majorité des femmes et filles ouest-africaines déclarent avoir commencé leur voyage sans l'aide d'un passeur (dans un contexte de libre circulation dans l'espace CEDEAO et de facilité pour une femme à voyager seule en bus dans certains pays), la majeure partie d'entre elles empruntant les routes menant à la Libye ont été, à un moment de leur voyage, sous le contrôle d'un passeur ou d'un trafiquant¹⁹. « Le rapport de profilage des migrants » élaboré par l'OIM Niger en 2017 confirme cette idée que le rôle des passeurs prend de l'importance à mesure que les migrants se rapprochent de la Libye²⁰. Les femmes qui prennent la route à destination de la Libye pour accéder à l'Europe ont donc plus de risques d'être confrontées aux passeurs et autres trafiquants qui peuvent leur demander des rançons en sollicitant les familles restées au pays. Ces mêmes passeurs aussi appelés « coxeurs » peuvent également les forcer à travailler pour financer la suite de leur voyage, les retenir contre leur gré, les kidnapper ou encore les torturer pour obtenir des rançons de la famille restée au pays.

¹⁸ Boyd M., Grieco E., 2003, "Women and migration: Incorporating gender into international migration theory", Migration Policy Institute, Migration Information Source.

¹⁹ 4Mi (2017), « Hidden Figures. Women on the Move in Libya », Insights from the Mixed Migration Monitoring Mechanism initiative (4Mi) in Libya, Mali and Niger, September.

²⁰OIM (2017), Rapport de profilage, OIM Niger

<https://migration.iom.int/reports/niger-%E2%80%94-rapport-de-profilage-des-migrants-2017?close=true>

« La proportion de migrants ayant été assistés par des passeurs passe de 6% dans la première étape à 10% dans la deuxième étape, 24% dans la troisième étape et 32ème dans la quatrième étape du voyage » (p18).

PERCEPTION ET ACCEPTATION SOCIALE DE LA MIGRATION FEMININE

Vause et Toma (2015) expliquent que les relations de genre affectent le volume de la migration féminine, les caractéristiques des femmes migrantes et les voies migratoires (Vause et Toma, 2015, p47). **La migration féminine dépendrait de la légitimité qu'une société donne à une femme de prendre la route, à la manière dont cette migration est perçue compte tenue des normes sociales qui prévalent.** Cependant, si le départ est rendu possible, cela ne signifie pas pour autant que la femme ne sera pas stigmatisée au moment de son retour, surtout si elle a échoué dans son projet migratoire.

3. PROFIL DES FEMMES MIGRANTES IVOIRIENNES DE RETOUR

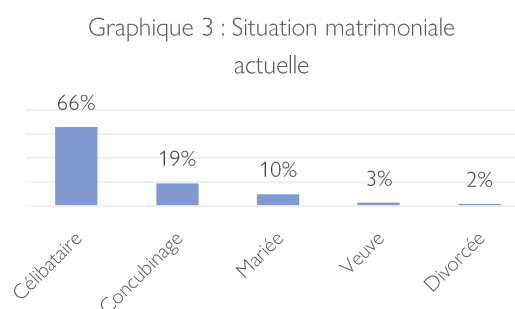
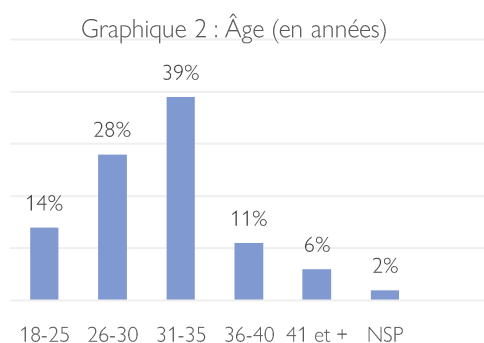
L'OIM Côte d'Ivoire produit un rapport de profilage des migrants ivoiriens qu'elle met à jour de manière régulière²¹. Les informations collectées dans le cadre de l'Initiative Conjointe Union Européenne-OIM pour la Protection et la Réintégration des Migrants en Côte d'Ivoire permettent de dresser un portrait réaliste des Ivoiriens qui s'aventurent sur la Route méditerranéenne centrale. Des données complémentaires ont été collectées dans le cadre de cette recherche afin d'affiner le profil des femmes migrantes de retour et notamment de recueillir des informations liées à la manière dont elles expérimentent leur retour.

3.1 VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (AU MOMENT DE L'ENQUÊTE ET AVANT LE DÉPART)

LOCALISATION

Abidjan était la ville de résidence (au moins six mois avant leur départ) de 75% des femmes interviewées. La capitale économique ivoirienne est aussi la ville de résidence actuelle déclarée par les migrantes de retour interviewées dans 69% des cas alors qu'elles sont 37% à y être nées. Abidjan représente donc un pôle d'attraction pour les femmes qui envisagent d'y trouver des opportunités leur permettant d'améliorer leur situation économique.

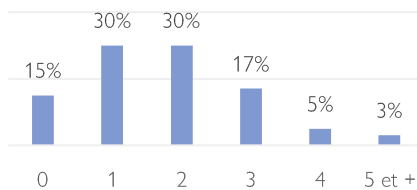
ÂGE, SITUATION MATRIMONIALE, NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE ET NIVEAU D'ÉDUCATION



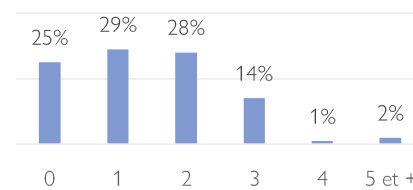
²¹ OIM, Rapports de profilage, Février, Juillet et Décembre 2018.

La catégorie d'âge la plus représentée parmi les femmes ayant participé à l'enquête par téléphone est celle des 31-35 ans. Parmi les femmes interviewées, 81% ont 35 ans ou moins. La majeure partie des femmes déclarent être célibataires avant leur départ (65%) au moment de l'enquête (66%).

Graphique 4 : Nombre actuel d'enfants à charge

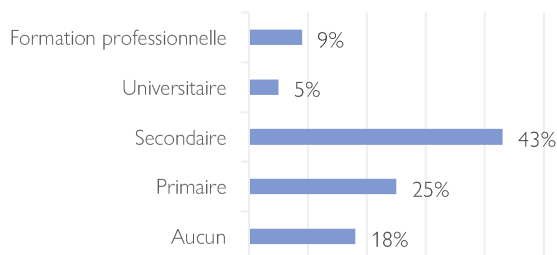


Graphique 5 : Nombre d'enfants à charge avant le départ



Avant le départ, 75% des femmes avaient au moins un enfant à charge alors que ce chiffre est passé à 85% au moment de l'enquête²². Il est fort probable qu'il s'agisse de grossesses contractées au cours du voyage : grossesse désirée (pensant obtenir certains avantages sur la route et à l'arrivée en Europe) ou contrainte (dans le cas de viols notamment). Le fait d'être majoritairement célibataires avec des enfants à charge donne des indications sur les responsabilités que ces femmes doivent endosser ainsi que sur les motifs du départ.

Graphique 6 : Niveau d'éducation



La grande majorité des femmes interrogées ont reçu une éducation (82%). Elles sont 48% à avoir un niveau au moins équivalent au secondaire, ce qui est supérieur au taux net de scolarisation de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire qui était de 30% pour les filles en 2016²³. Les femmes migrantes ne semblent donc pas faire partie de la catégorie la moins instruite de la population.

3.2 COMPARAISON ENTRE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE ET AVANT LE DÉPART DES MIGRANTES

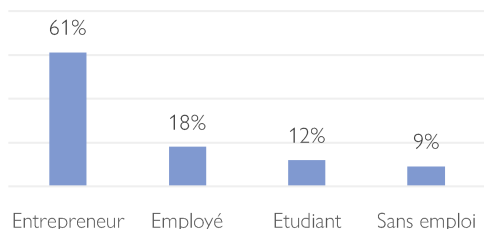
La raison économique et l'amélioration des conditions de vie étant le motif le plus souvent avancé pour justifier la migration, il semblait pertinent de comparer la situation économique des migrantes de retour avant leur départ et au moment de l'enquête. Les femmes participant à l'enquête de profilage par téléphone, sont toutes rentrées depuis au moins six mois, ce qui leur permet d'avoir plus de recul sur leur expérience migratoire mais aussi sur leur réintégration économique et sociale.

²² Il s'agit des mêmes femmes qui ont été enquêtées sur leur situation avant leur départ et au moins six mois après leur retour afin de saisir l'impact économique et social de la migration.

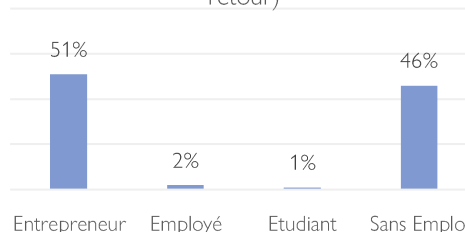
²³ <http://uis.unesco.org/fr/country/ci>

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AVANT LE DÉPART ET ACTUELLE

Graphique 7 : Activité professionnelle avant le départ



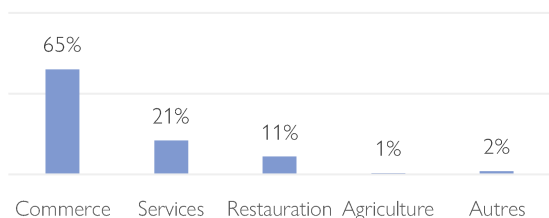
Graphique 8 : Activité professionnelle actuelle (au moins 6 mois après le retour)



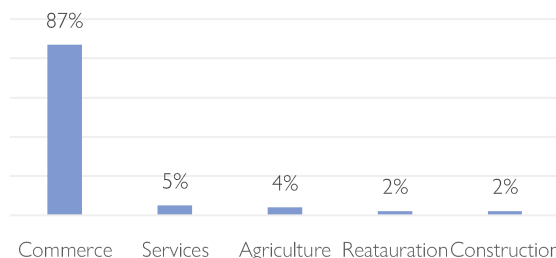
Avant leur départ, les femmes étaient 79% à occuper un emploi ; six mois minimum après leur retour, elles ne sont plus que 53%. La part d'entre elles à poursuivre des études et à occuper un poste d'employée a également nettement diminué. Les graphiques mettent en évidence une nette **détérioration et précarisation de la situation économique des migrantes de retour qui ont échoué dans leur projet migratoire.**

SECTEUR D'ACTIVITE AVANT LE DEPART ET ACTUEL

Graphique 9 : Secteur d'activités avant le départ



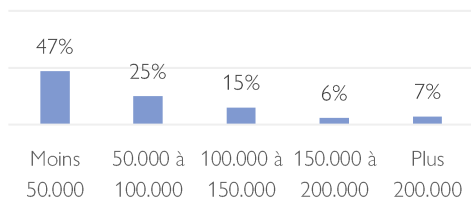
Graphique 10 : Secteur d'activités actuel



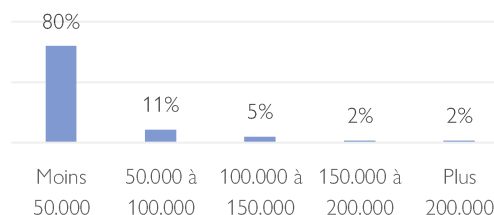
Avant le départ, si le commerce était le secteur de prédilection des femmes interviewées (66%), on notait une certaine diversification des activités avec notamment 21% de femmes travaillant dans les services et 11% dans la restauration. Actuellement, le commerce avec 87% des réponses représente quasiment la seule activité pratiquée par les femmes quelques mois après leur retour. Il s'agit de petits commerces peu stable ni durables pour subvenir aux besoins de la famille. Au moment de leur retour, les femmes rencontrent des obstacles en termes de réintégration économique. Certaines d'entre elles ont tout vendu pour financer leur voyage, d'autres préfèrent ne pas retourner dans leur communauté par honte de l'échec, autant de facteurs qui rendent difficile la reprise de l'activité avant départ, même si celle-ci était considérée la plupart du temps comme insatisfaisante.

REVENU MENSUEL AVANT LE DÉPART ET ACTUEL

Graphique 11 : Revenu mensuel avant le départ (en FCFA)



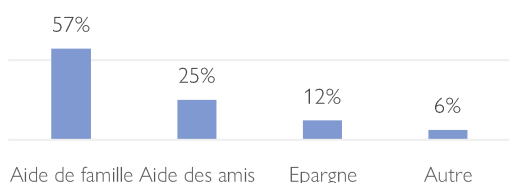
Graphique 12 : Revenu mensuel actuel (en FCFA)



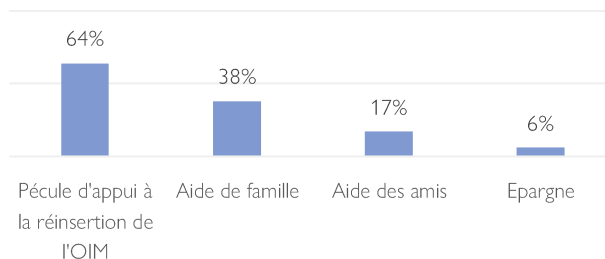
Le revenu mensuel des femmes de retour enquêtées a nettement diminué après la migration. Avant leur départ, 53% des femmes obtenaient de leur activité professionnelle un revenu mensuel supérieur à 50.000 FCFA (86 US\$), elles ne sont plus que 20% au moment de l'enquête. Le revenu minimum étant fixé environ à 60.000 FCFA (103 US\$) en Côte d'Ivoire, on pouvait estimer que plus de la moitié des femmes gagnaient plus que le revenu minimum avant leur départ, elles constituent une petite minorité à l'heure actuelle. Les graphiques de la section précédente nous montrent que les femmes essaient de « se débrouiller » avec une activité de petit commerce qui leur permet cependant difficilement de retrouver le même niveau de revenu que celui qu'elles avaient avant de partir. Ainsi, **l'échec de la migration dans un contexte d'irrégularité a eu un impact économique particulièrement négatif sur les femmes enquêtées avec une difficile réintégration économique.**

APPUI FINANCIER AVANT LE DEPART ET AU MOMENT DE L'ENQUETE

Graphique 13 : Appui financier avant le départ



Graphique 14 : Appui financier au moment du retour en Côte d'Ivoire



La part de l'aide financière apportée par leur famille aux femmes migrantes de retour a considérablement diminué entre la période antérieure à leur départ et celle postérieure à leur retour, passant de 57% à 38% alors que les femmes tiraient un revenu plus élevé de leur activité économique avant leur départ. Cette diminution, également observable concernant l'aide fournie par les amis (passant de 25% à 17%), pourrait notamment s'expliquer par la détérioration des liens sociaux entre la femme qui a pris la décision de migrer et son entourage. Une autre explication serait le fait que de nombreuses familles ont été mises à contribution pour payer des rançons notamment lorsque les migrants se sont retrouvés en détention en Libye, réduisant leur capacité à épargner et à venir en aide aux membres de leur famille. Ayant majoritairement vendu leurs biens pour financer la migration, rendu leur logement et étant revenue démunies, le pécule d'appui à la réinsertion fourni par l'OIM dans le cadre du projet FFUE permet aux migrants de retour de subvenir à ses besoins de base dans les premiers temps de leur retour.

Ainsi, **la migration irrégulière tout au long de la RMC a fragilisé économiquement (et socialement) les migrantes de retour ainsi que leur entourage.**

4. MOTIFS DE DÉPART ET PROCESSUS DE DÉCISION

« La vie est plus difficile qu'avant : plus chère, moins de travail. Avec la situation dans notre pays nous n'avons pas envie de rester en Côte d'Ivoire. Étudier ne sert à rien parce que personne ne va regarder tes diplômes et expériences. C'est ça qui nous pousse à partir » (FGD4 avec les femmes de l'entourage des migrantes de retour).

La grande majorité des personnes interviewées au sein de localités à fort potentiel migratoire estiment que **les femmes migrent davantage aujourd'hui qu'auparavant** (92%). Au cours de cette même enquête, 72% des interviewés ont déclaré connaître au moins une femme de leur entourage qui a migré (de manière régulière ou irrégulière). Dans 75% des cas, elle a migré seule, dans 64% des cas pour des raisons économiques et 19% pour des raisons familiales telles que rejoindre son mari.

L'objectif de cette section est de mettre en lumière les choix stratégiques qui s'opèrent dans la prise de décision et dans la préparation du voyage en proposant une **analyse de la mobilité des migrantes de retour à travers deux principales variables** : le motif principal de la migration et le mode de prise de la décision.

4.1 MOTIFS DE DÉPART

Pour la très grande majorité des femmes de retour interviewées, **la migration se fait pour des raisons économiques (95%)**. L'objectif principal reste de trouver un emploi qui leur permettra, à elle et à leurs enfants, d'accéder à de meilleures conditions de vie que celles offertes actuellement par la Côte d'Ivoire. La raison familiale arrive loin derrière en deuxième position avec 18% des réponses. La migration semble être présentée par les femmes de retour (surtout celles ayant des enfants à charge) comme une nécessité pour accéder à une autonomie financière. Les témoignages montrent que **la pression sociale et économique sur les femmes qui élèvent seules leurs enfants est forte**. L'espoir d'une vie meilleure à l'étranger pourrait être perçu comme la seule et dernière option à envisager. Le motif principal de la migration a également tendance à dépendre du cadre dans lequel s'inscrit cette migration, à savoir s'il s'agit d'un projet collectif/familial ou d'un projet individuel.

TABLEAU 3 : MIGRATION FAMILIALE ET MIGRATION INDIVIDUELLE :
LES DIFFERENTS MOTIFS DE DEPART DES FEMMES

Migration féminine familiale	Migration féminine individuelle (avec/sans enfant)
<ul style="list-style-type: none"> • Migration imposée et faible implication de la femme dans le processus de décision de migrer Pour les femmes voyageant en famille ou ayant pour projet de rejoindre leur époux, la décision a soit été prise collectivement, soit été imposée par leur mari ou la famille de manière générale. La femme peut avoir une bonne voire meilleure situation professionnelle que le mari, cependant si la décision de partir est prise, elle se retrouve dans l'obligation de l'accompagner, sans avoir été nécessairement consultée au préalable. « Avant de partir, moi je me débrouillais à Abidjan avec mon commerce, je pouvais avoir 200.000 à 300.000 FCFA (350 à 520 US\$) par mois, voire 500.000 FCFA (870 US\$) pendant les fêtes. Mais mon mari qui était chauffeur de taxi à Daloa, ça n'allait pas pour lui. C'est une fois arrivé en Algérie qu'il m'a appelée pour me dire qu'il était parti. (...) C'est la honte de l'homme de ne pouvoir subvenir aux besoins de sa famille qui le pousse à partir. Je ne pouvais pas lui dire non, c'est la fierté de l'homme qui ne gagne pas assez et ne peut pas gérer » (Entretien n°4). • Pression sociale et crainte de l'abandon Dans certains cas, les femmes sont contraintes de suivre leur époux par pression sociale, crainte d'être abandonnée et que le mari n'assume plus ses responsabilités et ne subviennent plus aux besoins du foyer. « J'ai pris la décision de partir et j'en ai parlé avec ma femme qui a décidé de me suivre. En fait, elle n'avait pas envie, mais elle avait peur que je me marie avec une autre femme. J'avais trouvé un travail décent là-bas mais finalement nous avons décidé d'essayer la traversée et nous sommes arrivés en Libye. Elle n'est pas revenue, elle n'a pas eu la chance et j'ai dû retourner sans elle » (Homme participant au FGD3). <p>→ Stratégie liée à « l'affection conjugale ou familiale » : volonté de maintenir la stabilité familiale suite à la décision de migrer de l'homme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Survivre dans un contexte hostile L'enchaînement de déceptions et de déconvenues (décès des parents, abandon ou manque de soutien du conjoint et/ou de la famille, nécessité de prendre en charge la famille, grossesse, etc.) est un dénominateur commun aux femmes ayant décidé de migrer seules. • Absence d'opportunités professionnelles « Même si nous étudions, nous n'arrivons pas à trouver un bon emploi. Nous avons des diplômes, des formations, mais pas un travail. On décide de migrer principalement pour cette raison. En plus, si nous avons un ami qui est allé se chercher et qui maintenant arrive à gagner sa vie, on décide de partir aussi. Alors, franchement, il ne m'intéresse pas de savoir son parcours, les difficultés et les risques : si je suis motivée à partir, rien ne peut me décourager » (FGD2). • Précarisation économique et restructuration des relations de genre « Je suis partie parce que je n'étais pas bien dans mon foyer. Je suis partie à l'aventure parce que mon mari n'assumait pas ses responsabilités, pas seulement envers moi mais envers les enfants aussi » (FGD1). • Emancipation, épanouissement et désir d'amélioration de la condition féminine La migration irrégulière notamment vers l'Europe est perçue comme une opportunité d'accéder à une autonomie financière. La migration s'inscrit ainsi dans un processus d'émancipation de la femme ivoirienne qui souhaite voir une amélioration de la condition féminine par rapport à la génération précédente. • Affaiblissement de la solidarité familiale La précarisation économique aurait eu un impact négatif sur la solidarité familiale • L'Eldorado Occidental Les images stéréotypées d'une vie européenne facile sont véhiculées notamment par les réseaux sociaux motivent les femmes à migrer de manière irrégulière. <p>→ Stratégie individuelle de survie ?</p>

LIEN ENTRE PRÉCARISATION ET MIGRATION : LA RECHERCHE D'UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE FÉMININE

Selon les personnes interviewées, diminution des revenus et augmentation du coût de la vie dans un contexte de précarisation de la situation socio-économique ont eu tendance à **changer les comportements et les mentalités liés aux « *practical gender needs* », c'est-à-dire aux obligations déterminées par les relations de genre et la division sexuelle du travail** (prise en charge de la famille et de la communauté par les femmes et prise en charge financière de la famille par les hommes). La séparation ne serait plus aussi nette qu'auparavant dans la redistribution des rôles et des responsabilités entre les femmes et les hommes. Les femmes expriment un manque de confiance dans les hommes, la peur d'être trahies ou encore les violences conjugales comme arguments liés au désir d'indépendance de la femme.

« La société a changé. Tu n'arrives pas facilement à manger. Avant, en Côte d'Ivoire la prostitution n'était pas un problème diffusé comme aujourd'hui. Dans les villages spécialement, la vie était différente. Moi, en tant que femme je veux d'autres choses, pas uniquement avoir des enfants. Maintenant nous avons la possibilité de voir comment ça passe en Europe...c'est mieux là-bas » (FGD1 avec les femmes de retour).

Les discours recueillis mettent en évidence le fait que la femme serait en quête d'une autonomie financière pour subvenir aux besoins de sa famille mais aussi pour s'épanouir personnellement en subissant moins de pression sociale inhérente à la place de la femme dans la société ivoirienne. **Il existerait donc un lien entre Migration et émancipation de la femme**, dans un contexte où elle développe des ambitions autrefois davantage réservées aux hommes. Le désir d'indépendance (vis-à-vis de la famille et/ou d'un homme) reste également très présent dans le discours des femmes, indépendance qui serait déjà acquise à l'homme dès sa naissance. La démocratisation de la scolarisation des filles aurait également eu un impact sur le désir des femmes d'accéder à d'autres conditions de vie et de gagner en autonomie.

LE ROLE DES RESEAUX DANS LA TRANSMISSION D'UNE IMAGE IDEALISEE DE L'OCCIDENT

« En Afrique noire, nous avons une certaine manière de vivre, on a toujours eu une culture différente. L'Occident est en train de nous influencer avec un autre style plus luxueux : il ne s'agit pas d'une imposition mais on est bien influencé. L'Occident influence encore notre pays, même si indirectement, et nos femmes veulent mener une vie comme en Europe. Notre ambition est d'avoir la vie que les gens ont en Europe. Il faut aussi dire que Facebook n'aide pas : il montre des images qui ne correspondent pas à la réalité. En fait, il y a des migrants qui partagent tous les jours des photos magnifiques qui montrent le luxe et la belle vie et ça pousse les gens à migrer. Trop de mensonges » (FGD3 avec les hommes de retour).

Cette recherche d'une vie facile et aisée fait prendre des risques inestimables aux femmes qui sont déterminées à améliorer leurs conditions de vie. Il persiste toujours le mythe, alimenté par les médias sociaux, de cette personne qui a réussi et qui représente la fierté de sa famille et de toute la communauté au pays et l'espoir de devenir cette personne en cas de réussite de la traversée.

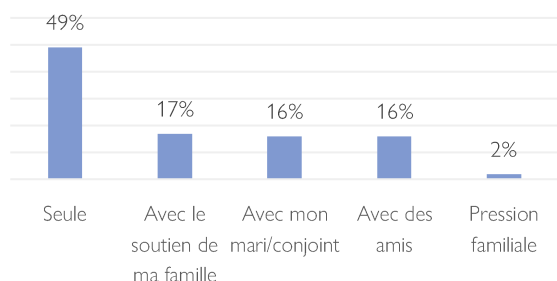
En conclusion des motifs de la migration, des divergences apparaissent entre les motifs avancés par les femmes et ceux avancés par les hommes. **La migration masculine (surtout irrégulière) est davantage présentée comme une aventure à vivre, presque un rite initiatique à accomplir**, pour suivre des amis ou répondre aux encouragements de la famille. De manière générale, **la migration irrégulière féminine se présenterait, notamment pour les profils de femmes avec enfants, comme une nécessité pour améliorer leurs conditions de vie, quand l'ensemble. Le lien migration irrégulière-pauvreté/précarité serait davantage pertinent pour les femmes que pour les hommes.**

4.2 LA SOLITUDE ET LA RAPIDITÉ DE LA DÉCISION DE MIGRER : UNE STRATÉGIE INDIVIDUELLE DE SURVIE ?

Lorsque la décision de partir a été prise et que les fonds nécessaires ont été réunis, rien ne semble pouvoir arrêter la majorité des femmes qui ont été rencontrées (c'est également souvent le cas des hommes par ailleurs), raison pour laquelle elles n'informent pas toutes leur entourage, par peur qu'il les dissuade de partir. La quête de « l'Eldorado » et d'un avenir meilleur semble, avant le départ, plus forte que toutes les contraintes qui pourraient exister. Par ailleurs, le voyage semblerait assez peu préparé et les difficultés peu anticipées, qu'il s'agisse de la capacité à se loger, à se nourrir ou encore des risques liés au voyage.

Le temps qui s'est écoulé entre le moment où la femme a décidé de partir et le moment où elle a effectivement quitté la Côte d'Ivoire peut être considéré comme court compte tenu de l'importance et de l'impact de cette décision. En effet, la réponse la plus souvent citée par les femmes interrogées est une durée inférieure à un mois (32%). Moins de trois mois ont suffi à prendre leur décision pour 60% des femmes. Ce temps relativement court incite à s'interroger sur le contexte dans lequel se prend la décision de migrer ainsi que sur la capacité des femmes à réunir une somme importante pour financer le voyage.

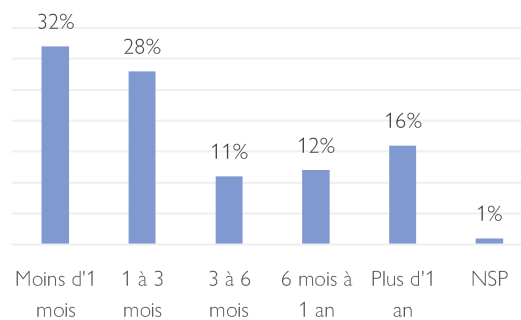
Graphique 16 : Comment avez-vous pris la décision de partir?



Il s'agit donc principalement d'une stratégie individuelle mise en œuvre pour des raisons économiques. De manière générale, il semblerait que l'entourage soit informé du départ de la personne une fois qu'elle a atteint un pays de transit ou de destination.

Pour ce qui est de la stratégie familiale, il s'agit d'une décision collective de migrer, influencée et portée par la famille dans 33% des cas en vue d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la famille restée au pays²⁴. Dans ce contexte, cette responsabilité est également lourde de conséquences dans la mesure où la famille peut être amenée à faire d'importants sacrifices pour financer ce voyage. Certaines familles préfèrent ainsi financer la traversée de leur enfant plutôt que la formation professionnelle notamment de leurs filles, espérant avoir un retour sur investissement.

Graphique 15 : Temps moyen de préparation du départ



Pour la moitié des femmes interrogées dans le cadre de l'enquête de profilage, la décision de partir s'est faite seule, sans soutien ni concertation avec l'entourage (ce qui explique que le retour se vive également dans la solitude lorsque l'entourage n'a pas été impliqué à l'origine du projet). Pour 44% d'entre elles, les femmes ont préféré rester discrètes par rapport à leur projet de migration en n'informant aucun membre de leur entourage principalement par peur que celui-ci les incite à changer de projet.

²⁴ Il semblerait que la stratégie familiale concerne davantage les hommes les Mineurs Non Accompagnés.

Enfin, ayant entendu parler de la protection dont la femme pourrait bénéficier si elle arrive enceinte en Europe en tant que personne vulnérable, certaines femmes rencontrées ont décidé de contracter une grossesse au cours de leur voyage pour s'assurer une meilleure prise en charge. Il existerait notamment un mythe évoqué par plusieurs femmes au cours des échanges selon lequel lorsqu'une femme enceinte arrive en Italie, il lui serait attribué une maison, de l'argent et un travail.

« Apparemment, là-bas c'est plus facile pour la femme d'avoir des droits, d'évoluer. Ils nous ont dit que si tu as un enfant qui naît là-bas, il va avoir directement la nationalité. C'est-à-dire que dans certains pays, tu reçois de l'argent et des droits à la naissance de ton enfant » (FGD4 avec l'entourage des migrantes de retour).

Encadré 1 : La migration féminine en Côte d'Ivoire : une stratégie individuelle de survie ?

Sur la base des deux facteurs que sont **le motif de départ et le mode de prise de décision**, on observe un **processus d'autonomisation de la mobilité des femmes en Côte d'Ivoire**, surtout lorsque ces dernières voyagent seules ou avec enfant(s). En effet, les données collectées et analysées démontrent que les femmes partent de plus en plus pour des raisons économiques afin d'améliorer leur situation et celle de leurs enfants et qu'elles soient elles-mêmes décisionnaires de ce départ, dans la plupart des cas.

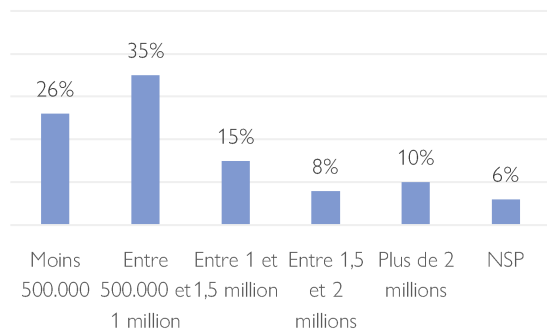
La crise économique ivoirienne a eu un impact certain sur la **précarisation de la situation économique des femmes et sur la répartition des relations de genre**. Les responsabilités traditionnellement attribuées aux hommes doivent de plus en plus être assumées par les femmes. En assumant ces responsabilités, **les femmes tendent à adopter les codes migratoires masculins**.

La migration féminine se présente comme **une stratégie individuelle de survie** (contrairement aux hommes où il pourrait davantage s'agir d'une stratégie familiale ou d'une expérience à tenter comme un rite initiatique), ce qui implique une forme de **solitude dans la préparation mais aussi au moment du retour**, l'entourage n'ayant pas été impliqué dans la prise de décision.

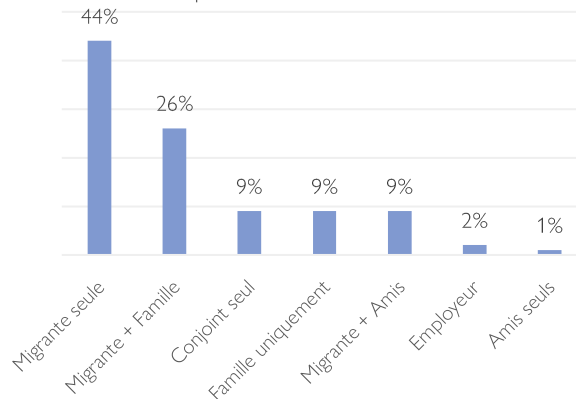
4.3 LES PRÉPARATIFS DU DÉPART

COÛT ET FINANCEMENT DU VOYAGE

Graphique 17 : Coût du voyage au départ de la Côte d'Ivoire (En FCFA)



Graphique 18 : Qui a financé le voyage au départ de la Côte d'Ivoire?

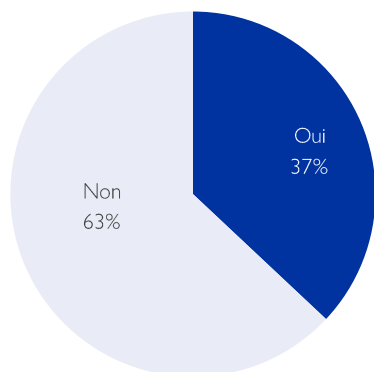


Au départ de la Côte d'Ivoire et même si elles sont en mesure de se procurer les documents nécessaires, certaines femmes vont faire le choix de passer par un « coxeur » qui leur promet de faciliter la mise en relation avec des personnes sur place pour trouver un emploi et un logement. En outre, sur la route et/ou une fois arrivées à destination ou dans le pays de transit, les femmes doivent assumer des coûts additionnels pour avoir accès à un emploi, subvenir à leurs besoins dans les pays de transit et/ou continuer le voyage.

Au départ de la Côte d'Ivoire, 61% des femmes ont dépensé un million de FCFA ou moins.

Dans 44% des cas, les femmes ont utilisé uniquement leurs fonds propres pour financer leur voyage. Dans les autres cas, la femme a pu également utiliser des fonds de l'entourage sans pour autant préciser à quelle fin elle récoltait cet argent. Dans le contexte de stratégie migratoire collective, la contribution de l'entourage à la migration se justifie davantage.

Graphique 19 : Saviez-vous que vous alliez devoir payer en plus pour finir votre voyage?



Au coût initial du voyage viennent s'ajouter les coûts additionnels tels que les cinq mois de travail forcé non rémunéré²⁵ pour les femmes qui se sont rendues en Tunisie ou encore les rançons notamment en détention. Il n'est pas surprenant de trouver une part importante de femmes ayant payé moins de 500.000 FCFA au départ de la Côte d'Ivoire, puisque 25% des femmes interrogées avaient pour projet au départ de la Côte d'Ivoire de rejoindre la Tunisie par avion, le coût annoncé représente donc le coût du billet d'avion et la rémunération du passeur.

31% des femmes interrogées ont dû donner une somme d'argent supplémentaire pour continuer le voyage. Dans plus de 70% des cas, cette somme se situe entre 100.000 et 500.000 FCFA. En outre, 63% des femmes qui ont dû payer un complément ne savaient pas au départ de la Côte d'Ivoire qu'elles allaient devoir

payer davantage d'argent pour se rendre dans leur pays de destination. Ainsi, à cours d'argent pour atteindre leur objectif, les femmes se retrouvent dans une situation qui renforce leur vulnérabilité. Sans autre solution, elles peuvent notamment être amenées à se prostituer.

Par ailleurs, la plupart des femmes ayant atteint la Libye ont vécu la détention, notamment après avoir été arrêtées par la police et parfois vendues aux personnes qui gèrent les prisons. Dans ces situations, les gardiens de la prison leur demandent de l'argent pour pouvoir être libérées et poursuivre leur voyage. Les migrantes n'ayant pas les fonds nécessaires, les familles sont rançonnées et doivent envoyer de l'argent pour voir le membre de leur famille libéré. Il n'est pas rare d'entendre que ce processus se soit répété à plusieurs reprises pour une seule et même migrante de retour. Parfois les enfants sont utilisés comme moyen de chantage pour faire pression auprès des parents et les inciter à demander toujours plus d'argent. La migration d'un membre de la famille peut donc avoir un impact financier sur l'ensemble de la famille, même si elle n'était pas été impliquée dans le projet migratoire.

« Il arrive souvent que les ravisseurs mettent sur la page Facebook de nos camarades qui ont migrés des photos et des vidéos tandis qu'ils sont frappés et torturés, afin de demander de l'argent » (FGD4 l'entourage des migrantes).

LE CHOIX DE LA VOIE RÉGULIÈRE OU IRRÉGULIÈRE

52%

des femmes de retour ont commencé leur migration de manière régulière

Le départ de la Côte d'Ivoire s'est fait de manière régulière pour 52% des femmes interrogées. Il s'agit principalement de départs pour des pays ne nécessitant pas de visa pour les ressortissants ivoiriens tels que la Tunisie ou le Maroc (ou pour des pays appartenant à l'espace CEDEAO). Par contre, ces dernières n'avaient pas les documents nécessaires pour rester et travailler dans ces pays. **L'irrégularité n'est pas nécessairement présente dès le début de la migration mais s'installe au cours du voyage, apportant avec elle son lot d'obstacles et d'abus, fragilisant les femmes et les rendant vulnérables.**

²⁵ Les femmes interrogées ont tendance à ne pas percevoir ce travail non rémunéré comme un coût additionnel du voyage, même s'il s'agit d'un réel manque à gagner pour elles.

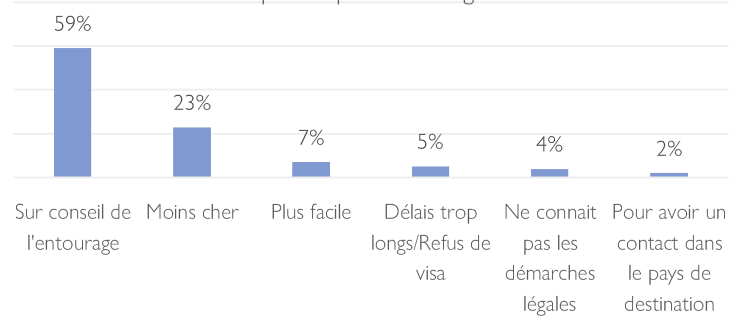
Pour les 48% de femmes qui ont choisi la migration irrégulière au départ de la Côte d'Ivoire, 59% l'ont fait suite à des recommandations de l'entourage.

Il semblerait qu'avant le départ, la majorité des personnes interviewées avait un assez bon niveau de connaissance des risques associés à la migration irrégulière (viols, prison, violences, absence de droits une fois

arrivés en Europe, etc.) sans pour autant en connaître les détails. Elles savent donc que c'est une voie dangereuse mais estiment qu'il s'agit de la meilleure option et de la solution la moins coûteuse pour atteindre leur objectif. Il s'agit également d'une question de facilité, pensant qu'il est trop complexe d'obtenir les papiers nécessaires à la migration régulière, notamment le visa.

L'enquête de perception réalisée auprès de la communauté montre une méconnaissance globale des démarches et coûts pour migrer de manière régulière : 45% reconnaissent savoir faire une demande de passeport, 35% acheter un billet d'avion et 31% faire une demande de visa. L'enquête de profilage des femmes assistées dans leur retour en Côte d'Ivoire par l'OIM montre que 64% savent faire une demande de passeport, 22% un achat de billet d'avion et 8% une demande de visa.

Graphique 20 : Pourquoi avoir choisi la voie irrégulière plutôt que la voie régulière ?



« J'ai toujours rêvé d'aller en Europe, j'étais vraiment motivée. Avant de quitter le pays, je n'ai jamais vérifié les procédures pour arriver régulièrement en Europe, je pensais que c'était trop compliqué et cher pour moi. J'étais sûre que les passeurs étaient la solution la meilleure » (FGD2 avec les femmes de retour).

Ainsi, la voie irrégulière peut être privilégiée du fait de la méconnaissance démarches permettant de migrer de manière régulière. Le discours des passeurs est assez bien organisé pour convaincre les potentielles migrantes des difficultés et du prix élevé de la migration par la voie régulière mais aussi du fait qu'ils ont besoin d'eux pour se loger et avoir des connexions pour travailler sur place.

L'INFLUENCE DE L'ENTOURAGE ET LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS ERRONÉES

« Encore aujourd'hui, je ne comprends pas ma camarade qui ne m'a pas dit la vérité. Si elle m'avait expliqué vraiment les choses, je ne serais pas partie. Mais c'est un business, la dame cherche des filles ici afin de gagner de l'argent. Après, elle te trouve quelqu'un en Tunisie ou en Algérie, une famille, et tu es forcée de travailler pour 5 mois sans voir dehors, pour la rembourser. Tu restes là-bas et tu travailles finalement pour la dame qui t'a envoyée. Sans compter ce que tu as donné : elle est comme un passeur. Ma camarade, par contre, ne gagne rien, pour ça je ne comprends pas pourquoi elle ne m'a pas dit la vérité » (FGD1 avec les femmes de retour).

Près de 60% des femmes interrogées connaissant une personne de leur entourage qui a migré : il s'agit le plus souvent d'un ami pour la plupart de sexe féminin. Dans 58% des cas, cette migration s'est faite de manière régulière principalement dans un pays ne nécessitant pas de visa. Il semble exister une corrélation entre le fait de migrer (peut-être également la voie choisie) et le fait de connaître une personne qui a déjà tenté l'aventure auparavant. **Avoir une personne de son entourage qui a déjà migré aurait tendance à inciter les femmes à migrer également.** La plupart

des femmes qui ont tenté l'aventure ont été informées de possibilités de traverser pour atteindre l'Europe ou de trouver un emploi dans un autre pays (surtout la Tunisie) via un membre de leur entourage : famille, camarades, collègues, etc. Dans la plupart des situations, il semblerait que ces personnes aient été à l'initiative de la prise de décision sans pour autant transmettre la totalité des informations liées au voyage, notamment les violences physiques et psychologiques subies sur la route. Cette personne de l'entourage transmet le plus souvent des informations partielles relatives aux conditions de la migration. Cependant, les migrantes reconnaissent que la motivation de migrer est plus forte que tout. Une migrante qui tenterait de dissuader une autre femme ivoirienne de migrer serait perçue comme une personne malveillante qui irait contre l'émancipation de sa sœur ivoirienne.

« C'est aussi peut-être une question de vanité : ils (les gens qui sont partis) ne vont jamais dire la vérité aux autres. Elles souffrent, mais elles ne vont jamais admettre les difficultés vécues. Si tu dis la vérité, les gens vont se moquer de toi ; si tu mens, tout le monde veut partir pour tenter sa chance en courant tous les risques. Il est difficile alors d'être honnête, même avec son propre entourage. Il ne s'agit pas de tromper les autres volontairement » (FGD3 avec les hommes de retour).

LE RÔLE DES « FACILITATEURS DE VOYAGE »

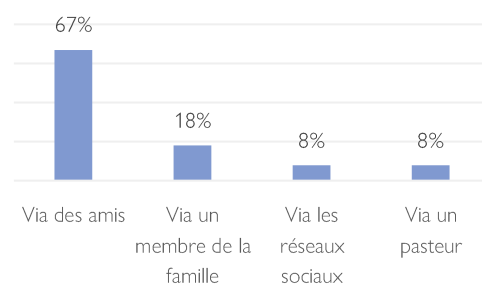
Une étude du Mixed Migration Centre publiée en Mai 2019²⁶ dresse un état des lieux du rôle des passeurs dans l'Économie de la Migration en Afrique de l'Ouest. Il ressort que les passeurs seraient davantage des facilitateurs de mobilité que des instigateurs. L'économie des passeurs serait par ailleurs générée par différents facteurs tels que la demande de mobilité mais aussi le manque de connaissance des moyens légaux et/ou la difficulté d'accès aux moyens légaux de migrer ainsi qu'aux profits qui peuvent être tirés de cette demande. Le rapport insiste sur la nature multiforme des passeurs en Afrique de l'Ouest, notamment sur la diversité des rôles endossés par les passeurs et des services proposés tels que faciliter le passage irrégulier de frontières, créer des ghettos pour les migrants dans les pays de transit ou de destination ou encore vendre des biens de première nécessité. Il s'agirait d'un business fragmenté avec de nombreux acteurs interconnectés et interagissant les uns avec les autres de manière plus ou moins structurée dépendamment de la criminalisation de la migration ou encore du contexte politique et sécuritaire.

L'enquête de profilage révèle que 38% des femmes interrogées étaient en contact avec un passeur au départ de la Côte d'Ivoire, ce qui peut s'expliquer par le fait que 52% d'entre elles avaient choisi la migration régulière au départ de la Côte d'Ivoire. La rencontre avec les « coxeurs » a pu se faire dans différents pays de transit au cours du voyage, le plus souvent au moment où la migrante bascule dans l'irrégularité.

²⁶ MMC, May 2019, « Players of many parts: The evolving role of smugglers in West Africa's Migration Economy ».

Parmi les femmes ayant été mises en contact avec un passeur avant de quitter la Côte d'Ivoire, la grande majorité l'ont été via un membre de leur entourage (principalement des amis dans 67% des cas), ce qui pourrait avoir tendance à expliquer la confiance que les femmes placent dans ces personnes qui facilitent leur voyage. Seules 31% des femmes ayant été mises en contact avec un « coxeur » avant leur départ l'ont rencontré en personne. La majorité d'entre elles entraient en contact avec cet intermédiaire uniquement par téléphone (appel ou message) dans 38% des cas ou par personne interposée dans 21% des cas.

Graphique 21 : Comment avez-vous été mis en contact avec votre coxeur en Côte d'Ivoire?



« La chose la plus grave est que les passeurs étaient des frères ivoiriens. (...) Les passeurs nous ont vendues, ce sont eux qui nous ont obligés à passer par le trou là, dans le désert. Ils disaient que nous devons aller en Italie mais la vérité était différente. Ils nous ont amenées chez de faux policiers, ils nous ont vendues encore une fois je crois » (FGD2 avec les femmes de retour).

Par ailleurs, rien ne semble jamais se passer de la manière dont les passeurs l'avaient annoncé. Chaque « coxeur » a une fonction particulière, les services sont segmentés (achat de billet d'avion, trouver un logement, trouver un emploi, passer la frontière, etc.), ce qui multiplie les coûts.

Parmi les femmes enquêtées qui avaient été en contact avec un « coxeur » au départ de la Côte d'Ivoire, 56% sont restées en contact avec lui au cours de leur voyage. Pour la moitié de ces femmes qui sont restées en contact, elles ont pu bénéficier de l'aide de ce dernier pour continuer leur parcours, notamment en mettant les femmes en contact avec d'autres « coxeurs » dans 63% des cas. La quasi-totalité des « coxeurs » rencontrés sont de nationalité ivoirienne (55% des cas) ou malienne (38%), ce qui dans un premier temps favorise un climat de confiance entre les femmes et ces derniers et les induit en erreur sur les réelles intentions de ces derniers.

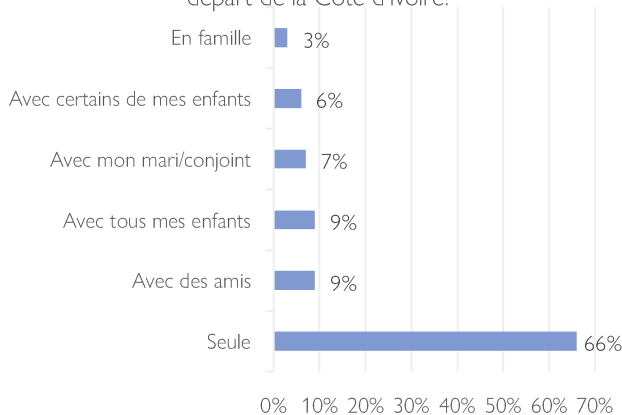
« Je suis devenue amie sur facebook avec une ivoirienne de la même ethnie que moi, Mélissa, une dame qui est en Libye et qui fait partir les gens. Je l'ai contactée directement, sans intermédiaire, c'est moins cher. Normalement la traversée par la Libye c'est 1000 euros, comme on est de la même ethnie, elle m'a fait à 850 euros » (Entretien exploratoire n°6).

5. FLEXIBILITÉ DES ITINÉRAIRES ET EXPOSITION À DES RISQUES PERMANENTS DURANT LE VOYAGE

« Moi je suis partie seule, en Tunisie. J'ai pris la décision pour aider mes frères. Mais les choses ont mal tourné : le travail était dur et après je suis tombée malade. Après, une amie m'a suggérée de partir en Europe en passant par la Libye. Nous étions dans le désert et nous sommes restées 2 mois dans un coin, entourées par des déchets. Ils nous ont vendues, moi et d'autres filles congolaises. Nos frères ivoiriens nous disaient d'attendre pour aller en Italie. Ils nous ont vendues aux Nigériens, aux garçons dans les prisons. Evidemment, il s'agissait de prostitution. Ils m'ont frappée, très fort, j'ai cru mourir. Moi je ne voulais pas faire de la prostitution. J'ai sauté du deuxième étage et je me suis enfuie. Entre temps, ma maman est décédée et je n'avais personne qui pouvait m'envoyer de l'argent. C'est comme ça que je suis tombée sur le papa de mon enfant et il m'a aidée » (FGD1 avec des femmes de retour).

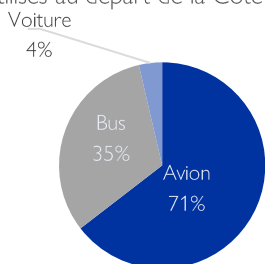
5.1 ITINÉRAIRES CHANGEANTS ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Graphique 22 : Avec qui avez-vous voyagé au départ de la Côte d'Ivoire?



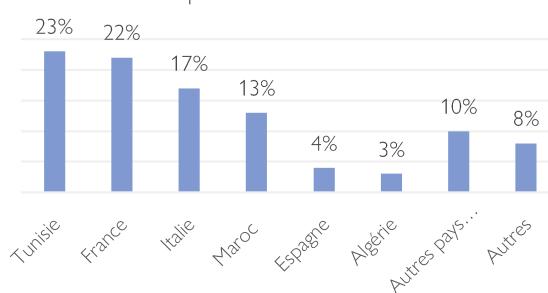
Les récits du parcours migratoire des femmes migrantes de retour en Côte d'Ivoire divergent de manière significative en fonction des pays traversés et des destinations atteintes. **La grande majorité des femmes interviewées ont voyagé seules (66%).** Avant leur départ, 75% des femmes avaient au moins un enfant à charge, ce qui signifie que la majorité d'entre elles ont quitté le pays en confiant leurs enfants à un membre de leur entourage.

Graphique 23 : Moyens de locomotion utilisés au départ de la Côte d'Ivoire



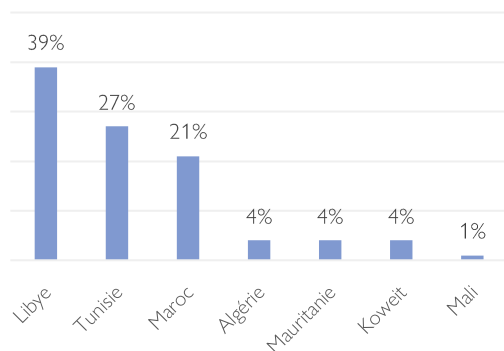
DES ITINÉRAIRES FLEXIBLES ET CHANGEANTS AU GRÉ DES RENCONTRES ET DES OPPORTUNITÉS

Graphique 24 : Destination finale envisagée au départ de Côte d'Ivoire



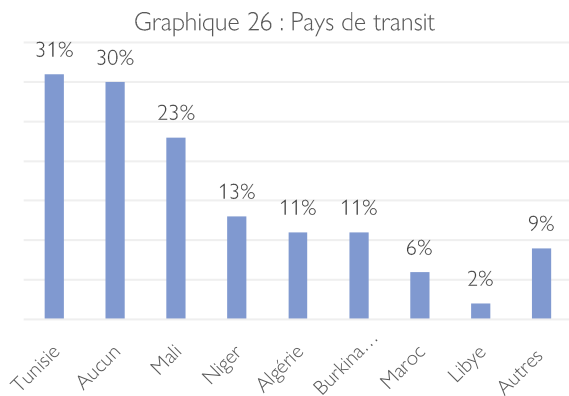
Assurant un certain niveau de confort et de sécurité en comparaison de la route qui est davantage empruntée par les hommes, les femmes privilégient l'avion pour quitter la Côte d'Ivoire et rejoindre des pays ne nécessitant pas de visa (Tunisie ou Maroc principalement). **Deux principales zones géographiques sont visées par les migrantes ivoiriennes : l'Europe (France, Italie, Espagne principalement et d'autres pays européens : 53%) et le Maghreb (Tunisie, Maroc et Algérie : 39%).**

Graphique 25 : Destination finale atteinte



Si 39% des femmes constituant l'échantillon de l'étude sont rentrées de Libye, aucune ne l'avait envisagée comme destination finale. La Libye a donc uniquement été envisagée comme un pays de transit permettant d'atteindre la destination finale.

L'échantillon de cette recherche étant composé de femmes migrantes de retour ayant échoué dans leur projet migratoire, la majeure partie d'entre elles n'ont pas atteint la destination finale envisagée au départ de Côte d'Ivoire.



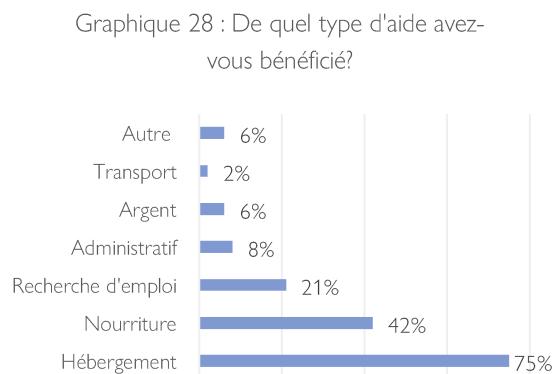
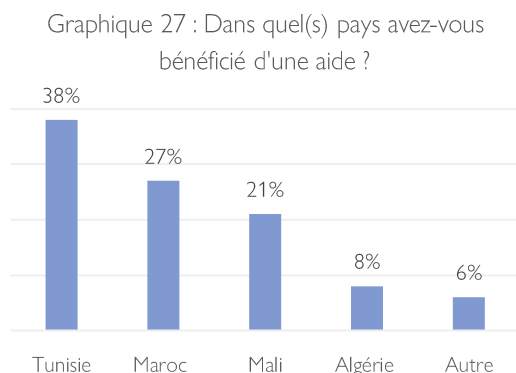
Le projet migratoire a également pu évoluer en cours de route. Par exemple, plusieurs femmes interviewées avaient pour objectif de rester en Tunisie pour travailler quelques mois/années, épargner suffisamment avant de rentrer au pays. Ce sont les conditions de travail et de vie difficiles qu'elles ont pu trouver sur place mais aussi les opportunités de rencontres avec des « coxeurs » qui les ont fait changer de destination et qui les ont motivées à poursuivre le voyage.

« Les passeurs nous ont dit que tout allait s'arranger et moi je les ai crus. J'ai connu les passeurs en Tunisie, dans la communauté. D'Abidjan pour aller en Tunisie, je suis partie avec mon passeport, régulièrement. Je n'avais pas planifié d'aller en Libye, mais les choses en Tunisie étaient compliquées, pas comme je m'attendais » (FGD2 avec les femmes de retour).

Environ 30% des femmes interviewées ont atteint leur destination finale sans passer par un pays intermédiaire. Les autres ont transité par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc qu'elles ont rejoint principalement par avion ou le Mali, le Niger et le Burkina Faso qui sont des pays frontaliers situés sur la route vers l'Europe. On retient l'importance de la Tunisie, qui avait pu être considéré comme un pays de destination finale avant d'être envisagé comme un pays de transit pour continuer vers l'Europe.

LES MOYENS DE SUBSISTANCE MOBILISÉS DANS LES PAYS DE TRANSIT

Pour subvenir à leurs besoins primaires, les migrantes ont pu bénéficier d'aide dans les différents pays de transit mais aussi occuper un emploi. La moitié des femmes interviewées dans le cadre de l'enquête de profilage ont déclaré avoir reçu de l'aide dans au moins un pays de transit.

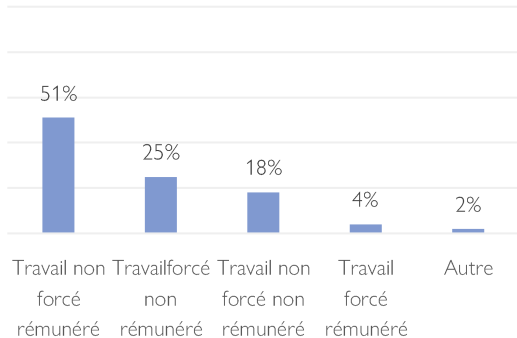


Tunisie et Maroc sont les principaux pays dans lesquels les femmes ont reçu de l'aide, qui se matérialise le plus souvent sous la forme d'un hébergement (75%) ou de partage de nourriture (42%).

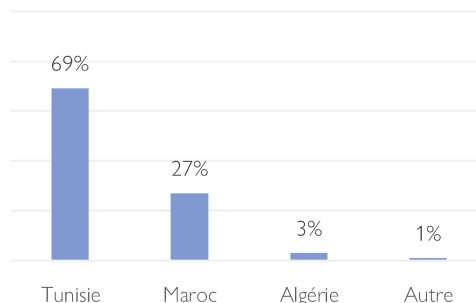
La plupart des femmes ont travaillé au cours de leur voyage (70%), afin de subvenir à leurs besoins mais aussi éventuellement pour financer la poursuite du voyage. La quasi-totalité (95%) des femmes ayant exercé une activité professionnelle l'ont fait dans le secteur des services (nounou, femme de ménage principalement) alors que les services ne représentaient que 21% des activités exercées par les femmes avant leur départ. En outre, le commerce cité comme

secteur d'activités avant le départ par 65% des femmes représente seulement 3% des activités exercées par les femmes sur la route

Graphique 29 : Type de travail exercé sur la route



Graphique 30 : Dans quel pays avez-vous travaillé au cours de votre voyage?



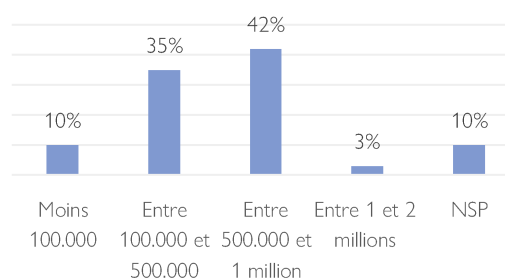
Pour la majorité des femmes ayant exercé une activité professionnelle sur la route, il s'agissait d'un travail non forcé

rémunéré. Dans 43% des cas il s'agissait d'un travail non rémunéré et forcé dans 25% des cas, ce qui donne des indications les risques d'exploitation auxquels les migrantes ivoiriennes sont confrontées tout long du voyage, surtout lorsqu'elles empruntent la voie irrégulière.

Seules 31% des femmes ont été en mesure d'envoyer de l'argent à leur famille restée en Côte d'Ivoire au cours de leur voyage. Parmi les femmes ayant réussi à envoyer de l'argent à la famille, 45% ont envoyé moins de 500.000 et 87% moins de 1 million ce qui ne permet pas ou à peine de rembourser le coût du voyage.

La capacité des femmes qui ont pris la route à épargner et à envoyer de l'argent à leur famille, notamment à leurs enfants, est donc très faible.

Graphique 31 : Somme totale d'argent envoyée à la famille au cours du voyage



5.2 LA CAPACITÉ D'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MIGRANTES IVOIRIENNES DANS LES PAYS DE TRANSIT

Le besoin de financer le voyage nécessite que la majeure partie des femmes trouvent une source de revenu sur la route. Dans certains pays de transit, il semblerait que la recherche d'un emploi soit complexifiée pour les femmes migrant de manière irrégulière. Lorsqu'elles trouvent du travail, elles doivent subir et accepter violences et humiliations.

D'après les discours recueillis, humiliations et violences psychologiques font partie des réalités et des séquelles de la migration irrégulière (notamment dans des pays tels que l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Libye) qui ont profondément marquées les migrants (femmes comme hommes) ayant participé aux focus groups.

« Ils sont très racistes. Il ne faut pas sortir seule, surtout le soir : ils vont te frapper, violer, insulter. Ils ne te respectent pas. Tu es là pour travailler, pas pour dormir la nuit ou manger ton repas. Franchement, c'est pas la peine. J'ai appelé mon frère pour lui dire que je ne pouvais plus, mais lui il n'arrivait pas à gagner assez. Il s'est rendu compte que c'était comme la mort pour moi. En plus, mes enfants sont restés à Abidjan » (FGD1 avec des femmes de retour).

« En Libye, on nous faisait dormir au même endroit que les animaux, on nous faisait déféquer au même endroit que les animaux. On était comme des esclaves, on ne valait pas plus que des animaux ». (FGD 2 avec des femmes de retour)

Encadré 2 : De destination finale à pays de transit. Le cas de la Tunisie

La majorité des femmes interviewées dans le cadre de cette recherche ont vécu l'expérience de la Tunisie, soit comme pays de transit avant de se rendre en Libye pour atteindre l'Europe soit comme destination finale. Ne nécessitant pas de visa pour les Ivoiriens (même si aux termes de trois mois, un titre de séjour est nécessaire pour y résider et y travailler de manière régulière sous peine de se retrouver dans une situation qui les fragilisera davantage et les contraindra à rester sur le territoire si elles sont dans l'incapacité de payer la pénalité), la Tunisie est d'ailleurs souvent envisagée dans un premier temps comme la destination finale pour travailler, épargner suffisamment pour envoyer de l'argent au pays et repartir une fois que le montant espéré a été atteint. Les femmes peuvent faire le choix de passer par un intermédiaire pour acheter leur billet d'avion (environ 500.000 FCFA) et surtout pour avoir un premier contact sur place et trouver un emploi, le plus souvent comme employée de maison. Elles reconnaissent qu'elles pourraient elles-mêmes payer leur billet d'avion mais elles ont besoin d'un intermédiaire ne connaissant personne sur place pour les loger dans un premier temps et travailler. Ce que nombre d'entre elles ne savent pas c'est que pendant les « cinq premiers mois » de leur séjour en Tunisie, ces dernières ne seront pas rémunérées pour le travail réalisé et que leur passeport leur sera subtilisé. L'argent part dans les poches de la personne qui a facilité leur voyage et la recherche de leur emploi, alors que dans la plupart des cas, les femmes pensent que le passeur a déjà été payé avec l'argent qu'elles ont versé en Côte d'Ivoire. Le plus souvent, les nouveaux employeurs ont payé une somme aux passeurs, c'est cette somme que la migrante doit rembourser à son nouvel employeur en travaillant gratuitement pendant cinq mois (Ces cinq mois de travail pendant lesquels la femme ne percevra aucun argent sont évalués selon les témoignages à environ 650.000 FCFA (soit environ 1 120 US\$)).

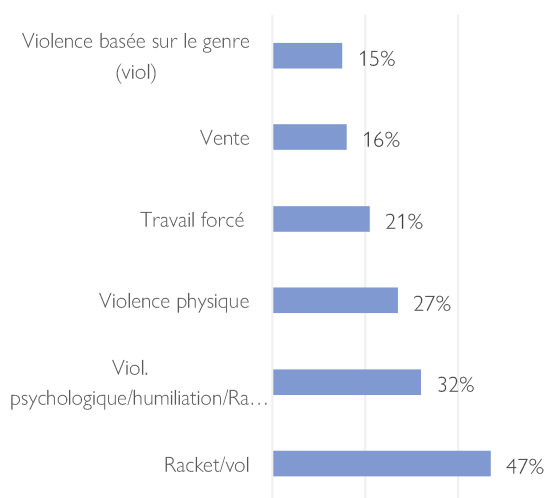
Les témoignages de cette expérience tunisienne sont très similaires et décrivent des situations qui s'apparentent à la traite des êtres humains : 18h de travail par jour, 7jour/7, sans voir la lumière du jour, sans manger à leur faim. Il n'est pas aisé de quitter ce premier emploi, sans passeport, sans relation pour leur fournir une aide. Par ailleurs, la majeure partie des femmes ne savent pas que même si elles sont rentrées dans le pays régulièrement, c'est-à-dire sans visa, pour en sortir après trois mois elles doivent s'acquitter d'une pénalité. La migrante n'a pas d'autre choix que d'accepter ces conditions de travail, ne connaissant personne sur place et ne bénéficiant que de peu de production du fait de leur situation irrégulière en absence de titre de séjour valide.

« La femme chez qui je travaillais ne voulait pas me payer et un jour, son mari, son fils et elle aussi m'ont tapée très fort. J'étais enceinte et ils le savaient. Alors j'ai décidé de partir et je suis allée à l'Ambassade. Mais ça n'a pas changé les choses bien évidemment ; je n'avais pas de papier, pas de documents, je ne suis pas partie légalement donc ils ne pouvaient rien faire. J'étais tellement frustrée » (FGD2 avec les femmes de retour).

5.3 LA SUREXPOSITION DES FEMMES IVOIRIENNES À LA VIOLENCE TOUT AU LONG DU PARCOURS MIGRATOIRE

D'une manière ou d'une autre, la grande majorité des femmes rencontrées font part d'expériences au cours desquelles elles ont eu à utiliser leur corps, de gré ou de force, pour rester en vie ou poursuivre l'aventure, ne pouvant bénéficier d'aucune aide. Cette expérience a laissé la place à de graves traumatismes psycho-sociaux qui ne peuvent que très difficilement être partagés avec l'entourage après le retour.

Graphique 32 : Types d'abus subis pendant le voyage

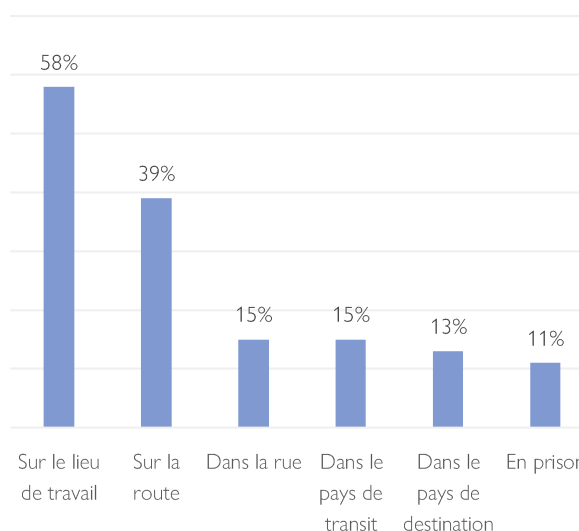


La majorité des femmes (60% dans le cadre de cette étude²⁷) déclarent avoir subi des abus au cours de leur voyage. Il s'agit principalement de racket/de vol, de violence psychologique telle que les humiliations, le racisme ou toute autre forme de manque de respect (32%), mais aussi de violence physique (27%). La plupart de ces abus sont survenus sur le lieu de travail (58%) ou sur la route (39%), mettant en évidence les dangers liés voyage mais aussi la complexité de l'intégration sociale et économique dans les pays de transit et/ou de destination.

Ainsi, la migration irrégulière a placé les femmes de retour en Côte d'Ivoire dans une situation qui les a fragilisées au niveau psycho-social.

Le graphique indique que 15% des personnes interviewées par téléphone ont déclaré avoir été victimes de viol / violences basées sur le genre au cours de leur migration. Les échanges ouverts que nous avons pu avoir les femmes et les hommes migrants de retour, notamment lors des focus groups, nous indiquent une autre réalité dans laquelle la plupart des femmes sont contraintes à avoir des rapports sexuels pour survivre, qu'il s'agisse d'un viol ou de faveurs sexuelles en échange d'un toit, de nourriture, d'un travail ou pour rester en vie. Le contact téléphonique (moyen par lequel ces données ont été collectées dans le cadre de l'enquête de profilage) ne permet pas de créer la même proximité que les focus groups, ni le même climat de confiance. Dans ce contexte, la parole se libère moins facilement.

Graphique 33 : Où avez-vous subi ces violences?



²⁷ Il semblerait que les femmes aient eu tendance à minimiser les violences et tout autre type d'abus subis au cours du parcours migratoire. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'elles préfèrent oublier les sévices subis et ne se sentent pas à l'aise d'en parler.

TABLEAU 4 : DIFFÉRENTES SITUATIONS AU COURS DESQUELLES LES FEMMES ONT ÉTÉ CONFRONTÉES À LA VIOLENCE

LES ATTAQUES SUR LA ROUTE	<p>Sur la route, les migrants sont confrontés à de nombreuses attaques notamment de la part des coupeurs de route. « <i>Nous n'avions pas encore quitté la Côte d'Ivoire. A Katiola, il y a eu un braquage avec des armes à feu. Ils ont fusillé dans le car, il y a eu trois blessés. Ils ont pris l'argent de tout le monde. Je suis donc partie sans rien</i> » (Entretien n°1).</p> <p>Ces situations fragilisent et rendent plus vulnérables les femmes, n'ayant plus de ressource financière et ayant plus de difficultés que les hommes à trouver un emploi.</p>
LA TRAVERSÉE DU DÉSERT	<p>La grande majorité des femmes, notamment celles qui ont rejoint la Libye font état des importantes difficultés liées à la traversée du désert. Elle dure plusieurs jours, sans pouvoir s'alimenter ou accéder à des soins. Il faut marcher, sans se faire repérer par la police. Les « coxeurs mentent sur la distance à parcourir et sur l'existence d'une route. Cette traversée a été d'autant plus regrettée par les femmes ayant voyagé avec des enfants en bas âge.</p> <p>« <i>Après la traversée du désert, on s'est retrouvé dans un « campo » à Sabratha appelé « la Maison blanche ». Il y avait beaucoup de Noirs là-bas qui sont devenus comme des fous. Le camp a été attaqué. Moi je fais de l'asthme et ils m'avaient pris mes médicaments, du coup je marchais lentement. Tu sais qu'il y a des bandits partout dans le désert, c'est une question de chance. Ils m'ont laissée dans le désert. Je suis tombée sur deux personnes vulgaires, armées qui ont abusé de moi, ils m'ont tapée sur la tête avec la crosse du fusil. Quand je dors la nuit, je revois tout le film. J'ai été humiliée, ridiculisée pendant ce voyage surtout par rapport à mon âge (elle a 45 ans). Si j'étais arrivée, j'aurais pu oublier cette humiliation. Si j'étais arrivée, j'aurais pu dire Grâce à Dieu</i> » (Entretien n°7).</p>
LA VIE DANS LES « CAMPOS » ET L'ATTENTE DE LA TRAVERSÉE POUR REJOINDRE L'EUROPE	<p>« <i>Un soir dans un village où on habitait à la frontière entre la Tunisie et la Libye, on nous a dit de bien nous reposer. Tu dois t'habiller en noir pour ne pas te faire repérer. Tout reste sur place, les bijoux, les sacs. Tu prends juste de l'eau. Mais on nous a menti, une fois arrivés dans le village en Libye après des heures de marche, ils ne voulaient pas voir de Noirs. On ne nous pas donné à manger et on nous a mis dans un enclos. Puis on nous a emmenés au bord de la mer dans le coffre d'une voiture. Là on est arrivé dans un « campo », y avait plus de 2000 Noirs, Camerounais, Ivoiriens, et aussi des Marocains qui attendaient pour traverser et aller en Europe. On a vu nos frères, on était contents. C'était difficile de manger dans le « campo »</i> » (Entretien n°6).</p>
LA TRAVERSÉE EN MER	<p>La traversée en mer pour passer des côtes libyennes aux côtes européennes est très dangereuse. Les migrants le savent mais gardent en tête cette expression : « <i>Mieux vaut mourir en mer que les larmes de ma mère.</i> »</p> <p>« <i>Ils nous ont mis dans le zodiac. Mais le zodiac n'était pas bon, même le moteur ne marchait pas. Nous étions 164 dans un petit bateau, 3 jours sans eau, ni nourriture dans la Méditerranée. Nous sommes arrivés près de la Sicile, mais le zodiac n'était pas solide, le poids était trop. L'eau a commencé à rentrer dans le bateau, la chaleur, le soleil, etc. Le capitaine a décidé d'aller en Tunisie. En fait, tout le monde est tombé dans l'eau, il y avait seulement quelques-uns qui savaient nager. C'était dur, 5 heures comme ça. Une fille s'est déchirée pour accoucher. Finalement un bateau de pêche est arrivé et ils ont appelé la police : ils nous ont mis en prison en Libye pendant 1 mois. J'ai souffert, je ne pouvais pas manger, j'étais fatiguée</i> » (FGD1 avec les femmes de retour).</p>
LA VIOLENCE PHYSIQUE DANS LES PAYS DE TRANSIT LA DÉTENTION	<p>Être étrangère en situation irrégulière transforme les femmes en proie facile pour les personnes malintentionnées qui souhaitent tirer profit de leur vulnérabilité. « <i>J'ai été agressée en Mauritanie. On m'a volée, la personne avait un couteau. Quand je suis allée voir la police, on m'a dit que je suis étrangère et que je ne peux pas me plaindre. Tu n'es pas en sécurité</i> » (Entretien n°3).</p> <p>Sur plus de 5000 Ivoiriens assistés par l'OIM Côte d'Ivoire dans leur retour au pays en 2017 et 2018, près de la moitié sont rentrés par charter de Libye. La quasi-totalité de ces personnes ont été détenues en prison pendant plusieurs mois. Si les femmes reconnaissent que la prison est également très difficile pour les hommes dans la mesure où ils subissent une importante violence physique, certains aspects de la détention sont particulièrement traumatisants pour les femmes, notamment pour les femmes enceintes et celles ayant voyagé avec leurs enfants.</p> <p>« <i>Une fois à la frontière la police nous a découvertes : des voitures sont arrivées, c'était le chaos. Une voiture après l'autre, les cris, tout le monde courait et ils ont commencé à tirer sur les gens. Je me suis enfuie avec ma sœur car c'était trop dangereux. C'était là que j'ai perdu mon mari... je ne sais pas s'il est vivant, en prison ou mort. La police</i></p>

nous a prises et nous a amenées dans une prison à Zouara. Les policiers tapaient très fort les hommes, nous avons vécu l'enfer. Le bébé dans mon ventre ne bougeait plus, je sentais que je devais accoucher. Là-bas, dans la prison le médecin voulait que j'accouche dans la cellule sans hygiène, sans médicament, sans rien. Je ne voulais pas ça pour mon bébé. Il m'obligeait, je n'avais pas le choix, il me disait que si je n'accouchais pas j'aurais dû rester là-bas encore pour des mois. Et puis le bébé ne bougeait plus. Dieu merci OIM est arrivé » (FGD2 avec les femmes de retour).

Certaines femmes nous disent qu'en prison leur statut de femmes les protégeait de certaines violences physiques de la part des gardiens. Cependant, les femmes étaient emprisonnées avec leurs enfants et ces derniers pouvaient être utilisés pour faire pression sur les mères afin qu'elles accèdent aux demandes de paiement de rançon.

TABLEAU 5 : DIFFÉRENTES FORMES D'EXPLOITATION HUMAINE/TRAFIC HUMAIN DES FEMMES PENDANT LA MIGRATION

LE TRAVAIL FORCÉ	<p>Il semblerait que les femmes sont plus confrontées au travail forcé que les hommes.</p> <p>« Je faisais le ménage chez une femme en Mauritanie mais c'était pas facile. C'était des travaux très difficiles, comme des esclaves. La femme n'avait aucune considération et ne me donnait pas de salaire. Sinon ils appellent la police pour dire que tu as volé pour ne pas te payer » (Entretien exploratoire 3).</p>
LA VENTE D'ÊTRES HUMAINS	<p>Nombreux sont les récits de femmes qui racontent avoir été vendues à un moment de leur parcours. Il semblerait qu'elles n'aient pas été vendues au moment de leur départ de Côte d'Ivoire mais plutôt sur la route, dans des pays de transit. Elles rencontrent principalement des hommes qui les persuadent qu'ils vont les aider à aller jusqu'en Libye puis en Europe (ou à rentrer chez elles pour celles qui le souhaitent) mais ces personnes appartiennent à des réseaux de passeurs et de trafic d'êtres humains.</p> <p>« Mon mari a pris l'initiative d'aller en Algérie mais nous n'avons pas assez d'argent. Il est parti et après moi avec les enfants l'avons rejoint. Au début ça allait, même s'il ne voulait pas que je travaille donc je restais toujours à la maison. Un jour, je me suis retrouvée comme ça dans la rue avec mes enfants parce qu'il avait trouvé une autre copine. C'est comme ça que j'ai rencontré un monsieur qui m'a offert de travailler pour lui. Je pensais qu'il voulait m'aider mais finalement il m'a vendue et je l'ai compris trop tard. Toutes les femmes qui étaient avec moi ont été vendues. Les hommes choisissaient celle qu'ils voulaient » (FGD2 avec les femmes de retour).</p>
LA PROSTITUTION	<p>Certaines femmes étaient en contact avec des personnes qui devaient leur trouver un emploi de services chez des particuliers ou dans des restaurants. Une fois sur place, elles ont réalisé qu'elles avaient été mises sous contrat, vendues et/ou qu'elles devaient se prostituer pour rembourser le coût de leur voyage ou du service qui leur avait été fourni.</p>
LES VIOLENCES SEXUELLES	<p>« La plupart des femmes ont été violées par les Libyens ou par nos frères « coxeurs » surtout sur la route, dans le désert. Ils te demandent si tu es enceinte et tu n'as pas le cœur de dire non. En plus ils sont armés, alors tu ne peux pas crier. Tout ce que tu veux c'est protéger tes enfants » (Entretien n°4).</p> <p>Certaines femmes ont contracté des grossesses suites à ces violences sexuelles, rendant encore plus difficile la réintégration sociale au moment du retour en Côte d'Ivoire.</p> <p>Les passeurs et autres gardiens dans les centres de détention en Libye ou sur la route ont pu les harceler, les menacer et exercer un chantage sur elles pour qu'elles cèdent à leurs avances et puissent accéder à de la nourriture, à un minimum d'hygiène voire toute simplement rester en vie</p>

Encadré 3 : Du rêve européen au cauchemar de l'esclavage sexuel dans un « campo » libyen

Comme l'illustre le témoignage ci-dessous d'une jeune femme ivoirienne, certaines d'entre elles n'ont eu d'autres alternatives que de devenir les esclaves sexuels de passeurs qui avaient jeté leur dévolu sur elles, les menaçant, abusant d'elles sexuellement et leur faisant du chantage.

« Dans le « campo » en Libye à Sabratha, c'était difficile de manger. Alors je suis allée voir Mélissa (« coxeur » ivoirienne). Elle m'a dit « Ma sœur, mon beau-frère te veut. Faut savoir réfléchir. J'étais vraiment fâchée. Les gardes de son beau-frère, un Malien, sont venus me chercher en me disant « Ici c'est la loi du plus fort, tu te prends pour qui ? ». Il a pris son arme et m'a dit « Tu veux mourir ? » (...) Il m'a frappée et il a abusé de moi. Il m'a dit que si je continuais à lui résister, je ne partirai plus en Italie. J'ai essayé de fuir et ils sont revenus me chercher. Il voulait que je tombe enceinte de lui. Après un mois, je n'étais pas enceinte, il pensait que je prenais des médicaments pour ne pas tomber enceinte, il ne comprenait pas car la fille de son ami était tombée enceinte. Je lui ai dit que j'étais stérile alors il m'a frappée avec un tuyau à gaz. Il me dit « Donc tout le travail que j'ai fait, c'est cadeau ? ». Ce sont mes propres sœurs ivoiriennes qui sont venues lui dire que je l'avais blaguée et que je ne suis pas stérile. Il m'a encore frappée. Il était obsédé par moi. Ça a duré environ 3 mois. Je suis tombée enceinte. Puis la police libyenne est venue attaquer le « campo ». Ils ne voulaient pas se retrouver en prison. Comme j'étais enceinte, ils ont voulu fuir avec moi. Tout le monde était malade, on marchait, on voulait se rendre à la police, on avait peur des rebelles. C'est là que je me suis retrouvée en prison enceinte. (...) J'avais des douleurs, et comme le père de l'enfant m'avait beaucoup frappé j'ai fait une écho et on m'a dit « le bébé est mort dans votre ventre ». (...) J'ai encore eu la chance de ne pas avoir le SIDA. » (Entretien n°6).

LES DIVERGENCES ENTRE LES ABUS SUBIS PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES AU COURS DE LEUR MIGRATION

Parmi les personnes interviewées dans le cadre de l'enquête de terrain, 42% estiment que la migration est plus difficile pour les femmes que pour les hommes et 21% qu'elle est aussi difficile pour les deux, ce qui tend à montrer une méconnaissance et/ou une sous-estimation des abus vécus par les femmes au cours de leur migration irrégulière.

Les femmes rencontrées ont tendance à relativiser et à atténuer les abus qu'elles ont pu vivre même si elles sont nombreuses à qualifier leur migration de cauchemardesque. Quand on leur demande si la migration est plus difficile pour les hommes que pour les femmes, nombreuses sont celles qui mettent en évidence le fait que la fierté masculine est mise à mal, qu'ils sont frappés et humiliés, sans réellement prendre en compte les violences basées sur le genre, notamment sexuelles, dont elles ont pu être victimes. L'hypothèse peut être émise ici qu'une certaine forme de résilience s'est mise en place chez les femmes de retour qui considèrent ces abus comme un fait établi pour la majorité des femmes sur la route et tentent de l'oublier au moment de leur retour.

*« Pour moi c'était difficile aussi parce que je suis partie avec mes enfants. Mais il faut dire que les enfants sont un peu "un privilège" dans le voyage...pas toujours, mais souvent ils te frappent moins fort si tu es une mère, des fois ils ne veulent pas coucher avec toi si tu es enceinte ou avec un bébé. Donc je crois que pour les hommes qui partent seuls c'est plus dur. Les pères aussi sont moins attaqués. Cela dépend de la situation et des passeurs. (...) En tant que femme, c'était difficile, je parle des petites choses quotidiennes. Je ne pouvais pas changer d'habits, je ne pouvais pas laver mes cheveux. Ça peut sembler une chose sans importance, mais **la migration change les priorités**. Mon seul unique souci était mon enfant, sa santé » (FGD2 avec des femmes de retour).*

Certaines femmes pensent également que la migration irrégulière est plus difficile pour les hommes dans la mesure où ils ne peuvent pas monnayer leur corps contre des avantages, ce qui montre également à quel point la **prostitution**

ou du moins l'utilisation de son corps comme monnaie d'échange a été intégrée dans l'inconscient collectif des migrantes de retour.

« Pour les hommes est plus difficile parce qu'ils n'ont rien à donner pour avoir du pain. Ils n'ont pas le choix » (FGD2).

En contrepartie, le fait de vendre son corps renforce les traumatismes psychologiques des femmes migrantes de retour. Si le voyage des hommes n'est pas exempt d'obstacles et de difficultés et que les risques d'abus sont présents partout et pour tous, les femmes sont exposées à d'autres risques qui renforcent leur vulnérabilité et les traumatismes liés à leur parcours migratoire.

« Les hommes sont frappés, mais les viols tu ne peux pas en guérir » (Entretien n°6).

« C'est difficile en général pour les femmes. Quand tu arrives dans le pays, tu dois chercher la personne que t'as appelée pour travailler et la femme est souvent obligée de se prostituer. Alors, la difficulté n'est pas seulement dans le voyage mais dans l'installation, dans le travail, dans toutes les choses » (FGD3 avec des hommes de retour).

De manière générale, les hommes estiment que tenter l'aventure est bien plus dangereux pour les femmes, du fait de leurs capacités physiques notamment (rendant la traversée encore plus difficile) et dans certaines pays les femmes sont moins respectées que les hommes.

« Au Maghreb, il n'y pas de différence entre les migrantes régulières et irrégulières : c'est la même chose, en termes de considération de la femme. (...) En fait, là-bas les gens ne te respectent pas en tant que femme noire, peu importent les papiers » (FGD3 avec des hommes de retour).

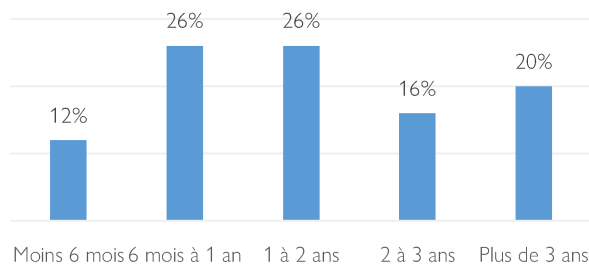
6. DOUBLE DISCRIMINATION AU RETOUR : FEMME ET MIGRANTE DE RETOUR

Pour les femmes comme pour les hommes, le retour en Côte d'Ivoire en ayant échoué dans son projet migratoire est un traumatisme. Ce traumatisme est lié aux abus vécus sur la route, à la honte de l'échec, à la stigmatisation de la communauté, aux attentes de la famille ou encore à la déception du migrant lui-même qui avait placé de grands espoirs dans ce projet. La majeure partie des migrants de retour en Côte d'Ivoire avait un emploi rémunéré avant leur départ (70% selon le rapport de profilage des migrants ivoiriens réalisé par l'OIM Côte d'Ivoire en 2018), à leur retour ils n'ont plus de logement et plus de source de revenu propre et n'ont pour la plupart pas été en mesure d'épargner et/ou d'envoyer de l'argent au pays pour soutenir la famille.

« Le retour et les difficultés du retour, plutôt que la migration en soi, m'ont fait regretter la décision d'être partie : j'aurais dû savoir que si je restais chez moi, j'aurais encore mon argent. J'aurais de l'épargne tandis que maintenant je n'ai rien. Par conséquent, je vis avec une double difficulté : la fatigue de ce que j'ai vécu en Algérie, et la déception en réalisant que j'ai tout perdu. Une fois de retour dans mon village, toutes mes amies étaient mieux habillées que moi : j'étais en Algérie pour gagner ma vie et je reviens sans rien » (FGD 2 avec des femmes de retour).

La manière dont le retour est vécu dépendre de plusieurs variables telles que la durée ou le motif de la migration, l'implication de l'entourage, le contexte familial, les traumatismes liés au voyage ou au retour ainsi que la réaction de l'entourage au moment du retour de la migrante.

Graphique 34 : Durée de la migration



Pour plus de la moitié des femmes, la migration a duré entre six mois et deux ans (52%) et pour 36% plus de deux années. Nous pouvons partir de l'hypothèse que plus le temps de la migration est long, plus l'expérience est traumatisante (pour la migrante mais aussi pour la famille, notamment les enfants restés au pays ou partis à l'aventure) et plus la réintégration, sociale et économique, est complexe.

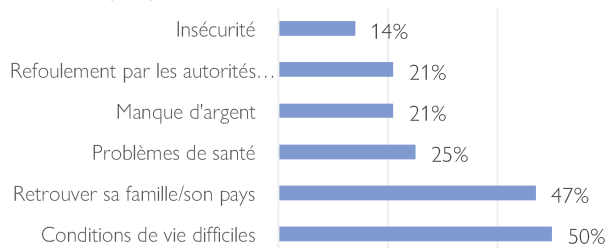
Certaines femmes ne souhaitent pas partir pour une longue durée et avaient déjà planifié leur retour avant leur départ. Dans ce contexte, l'expérience migratoire avait pour objectif de migrer de manière régulière pour y travailler et épargner suffisamment afin de mener une activité génératrice de revenu en Côte d'Ivoire.

« Le plan n'était pas de partir pour rester toute la vie dans un autre pays. Il s'agit toujours de gagner suffisamment d'argent afin d'ouvrir un business ici. L'objectif était de partir et puis retourner » (FGD1 avec des femmes de retour).

Cependant les projets migratoires ont tendance à être modifiés en cours de route, surtout lorsque les revenus perçus durant la migration ne sont pas à la hauteur des promesses et espérances.

6.1 MOTIFS ET CONTEXTE DU RETOUR EN CÔTE D'IVOIRE

Graphique 35 : Motifs du retour en Côte d'Ivoire



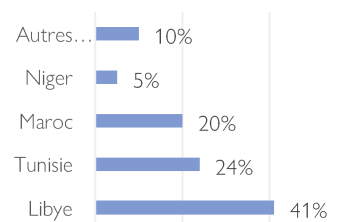
La moitié des femmes ayant participé à l'enquête ont fait le choix d'interrompre leur voyage du fait des conditions de vie difficiles mais aussi du désir de retrouver leur pays et leur famille. En outre, 25% des femmes rencontrées ont déclaré avoir voulu rentrer en Côte d'Ivoire du fait de problèmes de santé contractés au cours du voyage.

La majorité des femmes qui avaient voyagé accompagnées ne sont pas rentrées en Côte d'Ivoire avec ces mêmes personnes (59%), du fait d'un changement d'itinéraire (56%), de la disparition (notamment dans le contexte d'attaques dans les campos en Libye : 24%) ou du décès de la personne (16%).

Le principal pays de départ avant de rentrer en Côte d'Ivoire pour les femmes interviewées est la Libye (41%), pays de transit dans l'espoir de pouvoir effectuer la traversée de la Méditerranée pour se rendre en Europe et dans lequel elles se sont retrouvées, pour la plupart, en détention. La Tunisie et le Maroc arrivent en deuxième et troisième position. Ces pourcentages sont représentatifs des pays de départ de l'ensemble des femmes assistées dans leur retour en Côte d'Ivoire par l'OIM en 2017 et 2018.

81% des femmes ayant participé à l'enquête se sont réinstallées à Abidjan au moment de leur retour en Côte d'Ivoire.

Graphique 36 : Pays de départ / de retour en Côte d'Ivoire

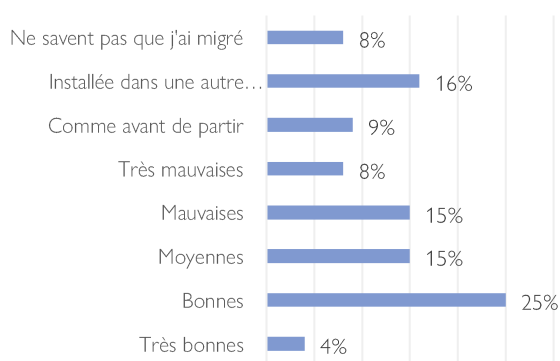


6.2 RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE ET PERCEPTION DE LA COMMUNAUTÉ : UNE RÉINTÉGRATION SOCIALE COMPLEXE

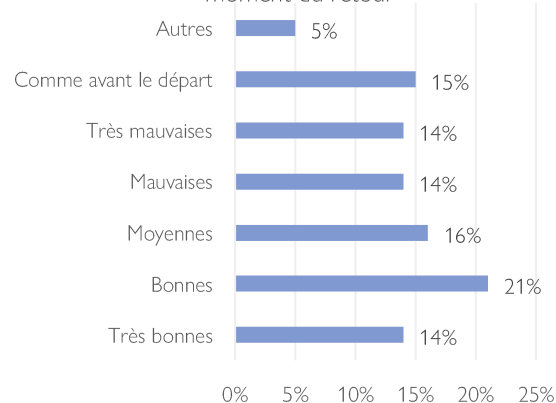
Parmi les femmes assistées dans leur retour par l'OIM Côte d'Ivoire ayant participé à l'enquête de profilage, environ **la moitié n'avait pas prévu leur entourage de leur retour**. La raison la plus fréquemment citée semble être les mauvaises relations avec la famille (23%), suivie de la honte qu'elles représentent pour la famille d'avoir échoué dans leur projet migratoire (20%) ou encore de la peur du rejet (11%).

« Tout le monde pensait que moi j'étais en France et je savais que moi j'étais la force de ma mère, je ne voulais pas la décevoir. En fait, maintenant je ne parle plus avec elle : du moment que je suis revenue ici les gens ont commencé à se moquer d'elle. Je suis devenue la honte de ma famille, chaque fois ils me chassent » (FGD1 avec des femmes de retour).

Graphique 37 : Relations avec la communauté au moment du retour



Graphique 38 : Relations avec la famille au moment du retour



44% des femmes estiment avoir des relations allant de moyennes à très mauvaises avec leur famille et 38% avec leur communauté. Cela pourrait expliquer pourquoi les femmes de retour se trouvent souvent isolées au moment de leur retour.

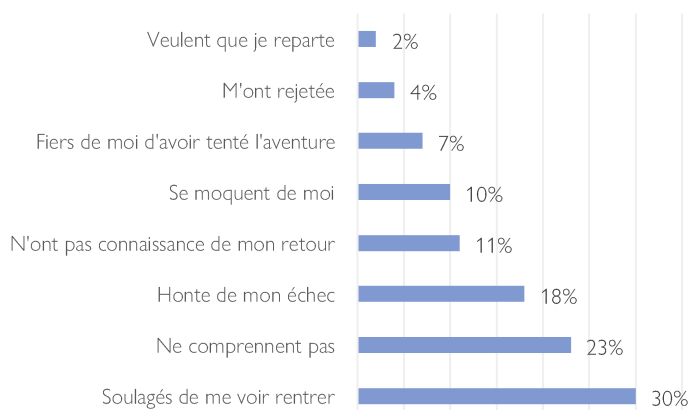
« Je suis retournée chez ma famille en Côte d'Ivoire, enceinte et j'avais honte. J'ai accouché chez ma maman. En fait, c'était vraiment difficile de parler avec ma famille et expliquer tout ce que j'ai vécu. Moi j'ai écouté la mauvaise voix et même maintenant c'est difficile » (FGD1 avec les femmes de retour).

D'après l'enquête réalisée au sein de localités à fort potentiel migratoire, 46% des répondants estiment que le retour après un échec de la migration est plus difficile pour les hommes que pour les femmes et 27% que la difficulté reste la même pour un homme et pour une femme. Ce chiffre semblerait indiquer le fait que **les violences physiques et psychologiques subies par les femmes sont minimisées par les membres de la communauté**. Comme mentionné dans la section théorique de cette recherche, **la migration féminine dépendrait de la légitimité qu'une société donne à une femme de prendre la route, à la manière dont cette migration est perçue compte tenu des normes sociales qui prévalent**. On pourrait donc formuler l'hypothèse que si la migration féminine irrégulière pour des raisons économiques n'est pas légitimée par la société, alors cette dernière ne facilitera pas la réintégration économique et sociale des migrantes retour.

« Ils savent que je suis rentrée, pas ma famille, mais je ne dis à personne que j'étais en Libye. Libye signifie qu'ils t'ont violée et donc que tu as sans doute le SIDA ou d'autres maladies. Les gens ont peur et ils ne veulent pas être contaminés. Revenir de la Libye signifie donc rester toujours isolée » (FGD2 avec des femmes de retour).

« Des fois, le retour est franchement plus dur que le voyage. En Tunisie, c'était difficile pour le racisme, mais le racisme est partout. Il s'agit d'un pays étranger et nous savons qu'il y a des difficultés. Il y avait des gens gentils aussi. Les choses sont différentes ici en Côte d'Ivoire, notre pays d'origine. Ici, nos frères sont les plus méchants envers nous. Ils vont nous négliger, mépriser. Je me sens jugée chez moi » (FGD1 avec des femmes de retour).

Graphique 39 : Réaction de l'entourage au moment du retour des migrants



« Je suis restée là-bas (en Tunisie) jusqu'à la fin de mon contrat. J'ai appelé mes parents et je leur ai dit que j'aurais aimé retourner en Côte d'Ivoire. Mais ils ne voulaient pas bien évidemment. Ma maman m'a dit « si tu reviens, ça va être vraiment difficile pour toi ». Mes parents ne connaissent pas les échecs et les faillites. Elle me disait que je n'aurais pas dû retourner en Côte d'Ivoire car les gens savaient que j'étais partie pour travailler. On doit obligatoirement réussir, pas d'échec : tu dois rester là-bas à n'importe quel prix. Tu n'as pas le droit de te plaindre » (FGD1 avec des femmes).

Si 30% des femmes de retour déclarent que leur entourage est soulagé de les voir rentrer au pays, les témoignages des migrantes de retour mettent en évidence une forme de **honte et de stigmatisation notamment des migrantes de retour** qui ont pris elles-mêmes la décision de partir sans impliquer leur entourage. Certaines femmes de l'entourage des migrantes de retour parlent même de malédiction qui se répercuterait sur la famille, d'où la volonté de cette dernière d'exclure la femme qui a échoué. Elles conservent cet isolement de la prise de décision de migrer jusqu'au retour. Cet isolement peut être imposé ou elles peuvent se l'imposer à elle-même pour éviter le regard des gens qui les connaissent et ne pas subir les critiques.

Parfois, la stigmatisation de la migrante ayant échoué dans son projet migratoire est telle qu'elle ne voit pas d'autre option que de repartir pour tenter à nouveau sa chance, au risque de vivre une situation similaire voire pire. Parfois les migrantes de retour ont exprimé le fait qu'**elles ne trouvent plus leur place dans la société** et plus particulièrement dans leur communauté, avec une famille qui les néglige ou encore des amis qui refusent de leur parler.

Le retour d'une migrante ne semble pas être perçu de la même manière que celui d'un migrant. **La société, la communauté, l'entourage, la famille vont davantage stigmatiser la femme de retour**, par rapport au rôle qui lui est traditionnellement assigné dans la société, au fait qu'elle ne serait pas censée prendre la décision de « partir à l'aventure » sans le consentement de sa famille ou de son mari si elle est mariée.

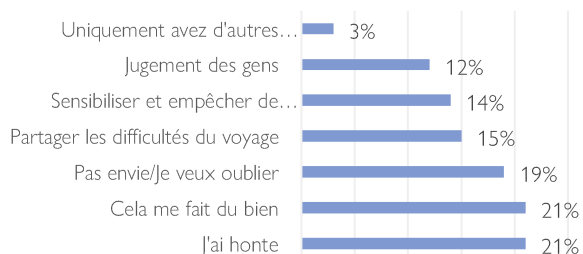
« Quand une femme revient sans rien, et qu'elle n'a pas de soutien à son retour, ça veut dire qu'elle a abandonné son mari et sa famille. L'homme bien évidemment ne va pas la reprendre : elle est la honte de la communauté, il ne va pas avoir le courage de la reprendre. En tout cas, quand l'homme décide de migrer, il parle avec sa femme, contrairement aux femmes qui partent souvent sans rien dire » (FGD3 avec des hommes de retour).

LES TRAUMATISMES PSYCHO-SOCIAUX LIÉS À LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE

Les traumatismes psycho-sociaux liés à la migration irrégulière tout au long de la RMC sont fréquents et multiples. Ils varient en fonction des expériences vécues, des itinéraires mais aussi du contexte de la migration. Ainsi, si une femme a voyagé en famille, le traumatisme sera partagé avec les autres membres de la famille. Plusieurs femmes nous ont fait le récit de la disparition de leur conjoint au cours de la migration, notamment en Libye lorsqu'hommes et femmes sont placés dans des « campos » séparés. A ce jour, plusieurs d'entre elles sont toujours sans nouvelle de leur mari, ne sachant pas s'il a réussi la traversée, s'il est toujours en prison ou s'il est décédé. Ces situations créent des traumatismes importants pour les femmes de retour mais aussi pour les enfants qui les ont accompagnées ou qui sont restés au pays. Les migrants de retour doivent se reconstruire sur des bases fragiles mais également subir, de manière générale, la stigmatisation de leur entourage et de la société. A ce niveau, **la migration irrégulière féminine peut ainsi être un vecteur de destruction sociale et familiale.**

Les traumatismes liés aux abus vécus sur la route et dans les pays de transit (notamment les violences sexuelles) ne sont pas évidents à partager, surtout avec les personnes qui n'ont pas vécu cette expérience et ces conditions de vie difficiles. Il n'a d'ailleurs pas été aisé de saisir cette voix lors des enquêtes. Cependant les focus groups ont permis de libérer la parole et de recueillir des récits révélant de nombreuses souffrances. A leur retour, la majeure partie des femmes sont dévastées tant psychologiquement que physiquement, une des raisons pour lesquelles dans un premier temps à leur retour elles se cachent de leur entourage.

Graphique 40 : Pourquoi souhaitez-vous ou ne souhaitez-vous pas parler de votre parcours migratoire?



Parmi les femmes qui ont participé à l'enquête de profilage, 62% déclarent être en mesure d'en parler avec un ou plusieurs membre(s) de leur entourage, même si elles précisent ne rentrer dans les détails de leur expérience, gardant pour elles les étapes les plus traumatisantes ou ne les partageant qu'avec des personnes très proches et/ou qui ont vécu une expérience similaire. Les femmes qui déclarent ne pas avoir de difficultés à partager leur expérience le font principalement car cela leur fait du bien (21%), parce qu'elles souhaitent montrer les difficultés du voyage

(15%) ou encore pour sensibiliser de potentiels migrants sur les dangers de la migration irrégulière (14%). Les femmes ayant plus de difficultés à parler de leur parcours à leur entourage expriment une forme de honte (21%) à en parler, la volonté d'oublier les traumatismes liés à leur migration (19%) ou encore le jugement des gens (12%).

Les informations partagées par les migrantes de retour mettent en évidence la nécessité d'une prise en charge psycho-sociale de ces femmes une fois rentrées en Côte d'Ivoire afin d'envisager une réintégration durable.

« On a besoin d'écoute car chacune a sa part de traumatismes, on a besoin de se libérer. Mais c'est pas facile de parler à son entourage, surtout du viol. Tu ne peux pas dire ça à tes parents. C'est la honte. Ils ne cherchent pas si c'est ta faute ou pas, on te dit « tu as cherché ». Tu expliques mais on ne te croit pas. Ça crée encore un autre traumatisme » (Entretien exploratoire n°4).

TABLEAU 6 : LES EXPÉRIENCES DE RETOUR ET CONTEXTE FAMILIAL DE DÉPART

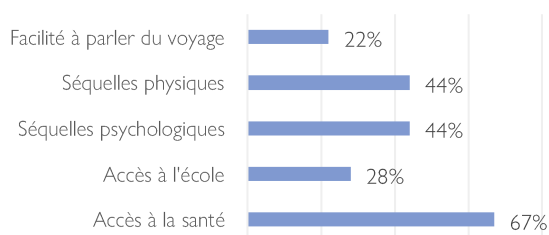
Le retour des femmes parties avec leur mari / en famille	Le retour des femmes parties seules ou avec un ou plusieurs de leurs enfants
<p>Certaines femmes arrivées jusqu'en Libye avec leur mari sont rentrées seules en Côte d'Ivoire. Pour la plupart, elles ont perdu de vue leur mari lors d'attaques dans les camps en Libye. A ce jour, elles ne sont pas en mesure de savoir si leur mari a pu traverser, est toujours en prison ou s'il est décédé. Dans ces types de situation, ce sont des trajectoires familiales entières qui sont brisées avec un impact particulier sur les enfants qui ont vécu la migration avec leurs parents et/ou qui sont restés au pays et qui pensent leurs parents disparus voire décédés.</p> <p>« Moi je suis partie pour aller en Algérie. Mon mari était déjà là-bas et j'ai décidé de partir avec des collègues de l'usine où je travaillais avant. J'ai fini avec mon mari en prison, mais dans des cellules différentes. Un jour ils m'ont dit que je pouvais rentrer en Côte d'Ivoire, même si je n'avais pas de laissez-passer, c'était une occasion pour moi et je me suis enregistrée. Je leur ai dit que mon mari était dans la même prison. Ils n'arrivaient pas à le trouver parce qu'il avait été transféré dans une autre prison cachée, pour des raisons de sécurité. Je ne voulais pas partir sans mon mari bien sûr, mais je n'avais pas le choix : je suis partie sans lui. Je ne l'ai pas vu depuis Novembre 2017. J'étais enceinte de 4 mois » (Entretien n°4).</p> <p>Ces femmes parties en famille et revenues dans leur famille sans leur mari, et qui n'avaient initialement pas nécessairement choisi cette migration s'inscrivant davantage dans un projet familial, se trouvent doublement discriminées. Non seulement elles ont perdu leur mari, ou du moins restent sans nouvelles, mais elles subissent également le jugement et le rejet de la famille, ce qui crée un sentiment de peur.</p> <p>« Aujourd'hui depuis mon retour, je suis dans un centre d'hébergement. La famille de mon mari dit que je suis partie avec leur fils et que je ne peux pas revenir à la maison sans lui. (...) Je regrette car j'ai tout perdu : mon mari et mon argent » (Entretien n°4).</p>	<p>En ce qui concerne les femmes sans enfants, on peut dire qu'il s'agit de filles plus jeunes, autonomes, qui dans la plupart des cas se déplacent pour satisfaire leurs propres besoins économiques. Dans ce cas, la famille accepte plus facilement leur retour même si ce n'est pas systématique. Ce qui pose davantage problème, c'est la femme qui est partie en laissant ses enfants²⁸ et surtout les cas où les femmes ont contracté une grossesse (volontaire ou non) au cours de leur voyage. On observe ici qu'il s'agit d'une question de perception vis-à-vis de ce membre de la famille ou de la communauté qui a échoué dans son parcours migratoire. La personne a dépensé beaucoup d'argent pour migrer et a eu la chance de tenter l'aventure mais n'a pas réussi à honorer les promesses, ce qui est vécu comme une honte qui retombe sur l'ensemble de la famille. La migration même irrégulière peut donc être valorisée et encouragée, c'est le retour dans un contexte d'échec qui est stigmatisé, particulièrement pour les femmes enceintes ou ayant des enfants à charge.</p> <p>« Avant de partir, je n'ai pas prévenu la famille, la famille n'aurait pas accepté. Depuis que je suis rentrée (elle est rentrée enceinte suite aux viols de ses passeurs), mon père me rejette à cause de la grossesse. Il me dit « ce bâtard ne rentre pas chez moi ». Ils disent que je l'ai cherché. Ma mère a peur d'être chassée à cause de moi. Ma maman a demandé aux imams de venir parler à mon père. Pourtant en Algérie j'avais appelé et mon père m'avait donné sa bénédiction, il m'avait dit « faut tenter pour voir ». Aujourd'hui je ne veux croiser aucune de mes connaissances. On va me dire qui est le père de ton enfant et tu vas dire quoi ? (...) L'enfant n'a pas de père, l'enfant est tout pour moi. (...) » (Entretien n°5).</p>

²⁸ Avant le départ, 75% des femmes avaient au moins un enfant à charge alors que ce chiffre est passé à 85% au moment de l'enquête. Il pourrait s'agir de grossesses contractées au cours du voyage : grossesse désirée (pensant obtenir certains avantages sur la route et à l'arrivée en Europe) ou contrainte (dans le cas de viols notamment).

FOCUS SUR L'IMPACT SOCIAL DE LA MIGRATION FÉMININE IRRÉGULIÈRE SUR LES ENFANTS

La migration des femmes et son évolution actuelle en Côte d'Ivoire a un impact économique mais aussi et surtout social déterminant sur les enfants, que l'enfant ait voyagé avec sa mère ou qu'il soit resté au pays, sous la responsabilité d'un membre de l'entourage.

Graphique 41 : Si vous avez voyagé avec vos enfants, ont-ils eu /ont-ils...?



Parmi le faible pourcentage de femmes de retour interviewées ayant voyagé avec leurs enfants, l'impact social négatif de la migration est nettement mis en avant : déscolarisation, impact physique et psychologique.

S'ils n'ont pas vécu les traumatismes liés au voyage, les enfants restés en Côte d'Ivoire souffrent également du départ à l'aventure de leur mère. L'accès aux services sociaux de base pour les enfants, tels que l'école et l'accès

aux soins, est rendu plus complexe du fait de l'absence de la mère en charge de ses enfants. Au niveau économique, si la mère n'avait pas nécessairement d'importantes sources de revenus, elle réussissait à assurer le minimum pour ses enfants. Or, en utilisant toutes ses économies pour financer le voyage et en revenant au pays sans avoir pu épargner, la migrante de retour se place ainsi que ses enfants dans une situation économique délicate. Certaines femmes ont évoqué leur incapacité à assumer à nouveau la charge de leurs enfants, préférant dans certains cas continuer à leur faire croire qu'elles sont en voyage ou qu'elles sont décédées en cours de route. L'accompagnement psycho-social de ces enfants, ayant suivi leur mère ou restés au pays, semble nécessaire et fait partie intégrante du processus global de la réintégration en Côte d'Ivoire

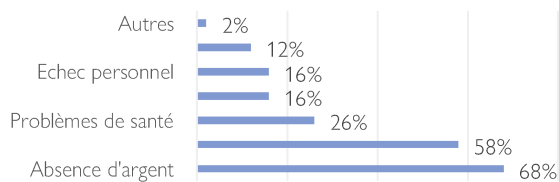
« Sans la mère les enfants ne sont pas encadrés. La femme arrive à donner une éducation à ses enfants, l'homme est un ajout. Quand la femme n'est pas là, il n'y a pas de suivi et, à long terme, la société n'arrivera plus à s'organiser » (FGD4).

6.3 LA DIFFICILE RÉINTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES MIGRANTES IVOIRIENNES DE RETOUR

Au moment de leur retour en Côte d'Ivoire, pour la plupart d'entre eux, les migrants n'ont plus de moyens de subsistance. Les femmes de retour expliquent avoir le plus souvent tout vendu avant leur départ pour financer leur voyage. Parmi les migrantes de retour ayant participé à l'enquête de profilage, 64% déclarent que le pécule d'appui à la réinsertion fourni dans le cadre de l'assistance au retour de l'OIM²⁹ leur a permis de subvenir à leurs besoins au moment du retour, la famille n'ayant été une source d'aide que dans 38% des cas. Certaines familles ont été sollicitées pour payer des rançons ou financer la poursuite du voyage, ce qui a eu tendance à fragiliser économiquement l'entourage.

²⁹ Ce pécule d'appui à la réinsertion est fourni aux migrants de retour dans le cadre de l'Initiative conjointe FFUE, financée par l'Union Européenne et mise en œuvre par l'OIM en partenariat étroit avec le Gouvernement ivoirien.

Graphique 42 : Qu'avez-vous trouvé le plus difficile dans votre retour?



L'absence d'argent (68%) et la réintégration économique (58%) c'est-à-dire la difficulté à trouver un emploi et donc une source de revenu sont les principales difficultés auxquelles les migrantes doivent faire face au moment de leur retour. N'ayant pu épargner de l'argent au cours de leur migration que dans 23% des cas, elles rentrent au pays avec une situation économique encore moins confortable que celle qui était la leur avant le départ.

Parmi le très faible pourcentage de femmes ayant pu économiser de l'argent au cours de la migration, elles sont seulement 21% à avoir réussi à économiser plus d'un million de FCFA. Ainsi, la situation économique des femmes

77%

des femmes
n'ont pas pu faire
d'économies pendant
leur migration

migrantes de retour semble préoccupante avec un impact important sur elles mais aussi et surtout sur leurs enfants, sachant qu'au moment de l'enquête (minimum six mois après leur retour), 85% des femmes interviewées ont au moins un enfant à charge.

La difficile réintégration économique mais aussi sociale au moment du retour incite certaines femmes à envisager à nouveau la migration, en se disant que peut-être, cette fois-ci, elles auront plus de chance et qu'elles réussiront à atteindre l'Europe. Si la grande majorité des femmes interviewées ne souhaitent pas revivre les abus et traumatismes psychologiques et physiques vécus lors de leur migration irrégulière (81%), toutefois elles restent 55% à toujours envisager de repartir mais de manière régulière, avec un visa et des papiers en règle. La conviction reste ancrée que les conditions de vie restent toujours meilleures en Europe et que leur situation au pays ne pourra pas s'arranger ou ne leur permettra pas de subvenir aux besoins de leur famille, surtout dans un contexte de stigmatisation par l'entourage.

« Je suis partie avec mon copain. Quand je suis revenue ici je suis retournée chez ma famille, avec mon enfant. Mais ils n'avaient pas la place pour nous deux à Yopougon. Maintenant je ne me sens pas en sécurité bien sûr. Mon enfant, il n'a pas de papa...et franchement la situation dans laquelle je me trouve me pousse à partir encore. Je n'ai pas les moyens pour partir mais si je les avais je partirais à nouveau » (FGD1 avec des femmes de retour).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR UNE RÉINTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DURABLE DES MIGRANTES DE RETOUR

Si la migration féminine régulière peut être largement bénéfique aux migrantes elles-mêmes, à leur entourage ou encore aux pays de destination et d'origine, la migration irrégulière tout au long de la Route Méditerranéenne Centrale présente de nombreux risques qui ont fragilisé les migrantes de retour en Côte d'Ivoire.

Le partage des expériences vécues par les migrants de retour qui ont fait le choix de la migration irrégulière le long de la Route Méditerranéenne Centrale met en évidence la diversité des parcours, des itinéraires, des rencontres et abus subis. Cependant, des tendances peuvent être identifiées notamment en termes de profil des migrantes ivoiriennes de retour, de motif, de processus de décision, des risques encourus, des abus subis et des difficultés liées à la réintégration économique et sociale au moment du retour en Côte d'Ivoire.

PROFIL TYPE DES MIGRANTES IVOIRIENNES DE RETOUR, MOTIFS DE LA MIGRATION ET PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION

Les femmes de retour rencontrées ont majoritairement entre 31 et 35 ans. Elles sont pour la plupart célibataires et avec au moins un enfant à charge. Elles ont un niveau d'études équivalent au secondaire. Avant le départ, elles étaient entrepreneurs dans le secteur du commerce avec un revenu qu'elles considéraient comme insuffisant pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. L'absence d'opportunités professionnelles, les difficultés sociales, la précarisation économique, l'affaiblissement de la solidarité familiale, le mythe de l'Eldorado occidental, la connaissance d'une personne qui a déjà fait le voyage ainsi que le désir d'émancipation de la femme sont autant de facteurs qui incitent la femme à prendre la route et à quitter son pays. En quête d'un avenir meilleur notamment pour leurs enfants, le processus de décision de partir semble solitaire même si l'entourage a pu contribuer au financement du voyage dont le montant s'élève entre 500.000 et 1.000.000 FCFA. Bien qu'elles aient des enfants à charge, les femmes migrent majoritairement seules, confiant ainsi leur(s) enfant(s) à un membre de leur entourage dans l'espoir d'envoyer de l'argent au pays et/ou de les faire venir une fois qu'elles auront stabilisé leur situation.

UN PROJET MIGRATOIRE ÉVOLUTIF

Le temps moyen de préparation du départ est de moins de trois mois. Elles quittent majoritairement la Côte d'Ivoire par avion et de manière régulière (l'irrégularité s'installe au cours de la migration, notamment dans les pays du Maghreb lorsque les migrantes n'obtiennent pas de titre de séjour leur permettant de résider et de travailler dans la légalité) avec pour destination finale initiale un pays d'Europe ou du Maghreb (surtout Tunisie et Maroc). Le projet migratoire a pu évoluer en fonction des difficultés rencontrées dans les différents pays de transit et de destination, telles que des situations d'exploitation multiformes. Dans certaines situations, des pays envisagés comme destination deviennent en cours de route des pays de transit (c'est notamment le cas de la Tunisie dans lequel les femmes ivoiriennes expérimenteraient des conditions de vie particulièrement difficiles, la plupart étant mises sous contrat sans le savoir dès leur départ de Côte d'Ivoire travaillant sans salaire et privées de leur passeport les cinq mois suivant leur arrivée). La majorité des femmes travaillent pendant leur migration, dans la majorité des cas il s'agit de travail non rémunéré ou forcé. Si les femmes sont informées de certaines difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées tout au long de la route, une certaine forme de méconnaissance mais aussi de naïveté vis-à-vis des risques encourus persiste.

RECOMMANDATIONS :

- Renforcer la stratégie du Gouvernement en lien avec l'information et la sensibilisation des populations sur les dangers et alternatives de la migration irrégulière.
- Identifier et former les structures locales/communautaires qui pourraient implanter ces activités dans les localités à fort potentiel migratoire en s'appuyant notamment sur les comités régionaux récemment mis en place.

Par exemple, nombreuses sont les femmes qui pensent que le fait de migrer de manière régulière (et sans visa) dans des pays tels que le Maroc et la Tunisie les mettent à l'abri de différents abus et leur permettent de migrer de manière sécuritaire. Il est primordial d'informer les potentielles migrantes des autres contraintes qui s'imposeront à elles une fois sur place et qui renforceront leur vulnérabilité telles que la nécessité d'obtenir un titre de séjour afin notamment de ne pas être dans l'obligation de payer la pénalité pour être en mesure de quitter le territoire. L'information sur les moyens de migrer de manière régulière doit être transmise de manière plus systématique et relayée par différents médias et organisations locales faciles d'accès dans lesquels les populations ont confiance. Ces activités d'information et de sensibilisation devraient également inclure des messages précis sur les différentes formes et risques d'exploitation à travers les témoignages de migrantes de retour ainsi que sur le rôle joué par les passeurs et les trafiquants.

LES PASSEURS : DES RÔLES MULTIFORMES ET UN RÉSEAU INTERCONNECTÉ

Si elles sont minoritaires à avoir été en contact avec un « coxueur » au moment du départ en Côte d'Ivoire, les migrantes ivoiriennes ont eu recours à leurs services au cours du voyage pour faciliter la mise en relation pour un travail, le transport, l'hébergement ou l'accès à des besoins primaires. Le fait que ces « coxeurs » soit le plus souvent de nationalité ivoirienne et malienne renforce la confiance que les migrantes ont en eux.

Réintégration économique des migrantes de retour : un retour en Côte d'Ivoire précaire marqué par la perte d'une autonomie financière et l'incapacité à prendre en charge leurs enfants nécessitant un accès facilité aux activités génératrices de revenu

Elles reviennent majoritairement de Libye (pays atteint pour pouvoir traverser la Méditerranée et arriver en Europe), de Tunisie et du Maroc. A leur retour, elles éprouvent une grande difficulté à trouver un emploi et voient leurs revenus diminuer de manière considérable par rapport à la période antérieure à leur départ. L'expérience de la migration irrégulière a eu un impact particulièrement néfaste sur leur situation économique, sachant qu'à leur retour, la famille est moins encline à les aider financièrement. Dans ce contexte, les femmes parties en quête d'autonomie financière rentrent en Côte d'Ivoire dans une situation qui les a davantage vulnérabilisées.

RECOMMANDATIONS POUR FACILITER LA RÉINTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES MIGRANTES DE RETOUR :

- Inviter l'ensemble des acteurs (et notamment ceux impliqués dans le Plan national de réintégration en cours de finalisation en Côte d'Ivoire) à inclure des offres de services adaptées aux femmes dont la situation économique a été fragilisée par la migration.
- Identifier les besoins du marché et mettre en lumière les compétences acquises et les éventuels besoins de formation notamment à travers la mobilisation au niveau local d'organisations de la société civile.
- Identifier des structures qui peuvent accompagner les femmes dans un projet structuré.

Réintégration sociale : la nécessité d'apporter une réponse holistique à l'impact psycho-social de la migration sur les migrantes de retour et sur leurs enfants

Au cours de leur voyage, les femmes ont été surexposées à la violence physique et psychologique que ce soit sur leur lieu de travail, sur la route ou en détention. Les abus prennent plusieurs formes incluant, entre autres, le travail non rémunéré, les violences sexuelles, le racisme, la prostitution ou la vente d'êtres humains. La réintégration sociale des migrantes de retour est également rendue complexe du fait de l'échec de la migration. En addition des traumatismes psycho-sociaux inhérents au voyage, les femmes sont susceptibles d'être stigmatisées à leur retour, souffrant du jugement, de la honte voire du rejet de l'entourage (notamment dans des situations où la femme rentre avec un enfant ou enceinte). Les femmes expérimentent ainsi une double discrimination à leur retour, celle d'être femmes et migrantes de retour, ayant échoué dans son projet migratoire. La manière dont la société va accueillir les migrantes de retour dépendrait également de la légitimité que celle dernière accorde aux femmes de « partir à l'aventure ». Dans certains cas, la migration peut être considérée comme un vecteur de destruction sociale et familiale. Dans ce contexte où les femmes disent assumer de nouvelles responsabilités liées à la détérioration de leur situation économique et à leur désir d'émancipation, elles adopteraient des codes migratoires masculins.

RECOMMANDATIONS :

- *Considérer la prise en compte de l'impact psycho-social de la migration sur les femmes de retour mais aussi sur l'entourage resté en Côte d'Ivoire et notamment les enfants comme partie intégrante du processus de réintégration durable des migrantes de retour.*
- *Identifier de manière collaborative les acteurs impliqués dans le secteur psycho-social au niveau national (mapping).*
- *Evaluer l'offre en termes d'accompagnement psycho-social des migrantes de retour (Disponibilité et accès).*
- *Evaluer les gaps entre l'offre et la demande et envisager un renforcement des capacités afin de permettre aux migrantes de retour et à leur entourage d'envisager une réintégration sociale durable.*

Au niveau de l'OIM, l'organisation systématisée de groupes de discussions de migrants permettrait également de libérer la parole et d'inciter les migrants à s'associer pour faire porter leur voix. Ces actions devraient être couplées à des activités de sensibilisation de la communauté sur les traumatismes vécus par les migrantes de retour afin de lutter contre leur stigmatisation et de faciliter le processus de réintégration et de cohésion sociale.

LISTE DES CARTES, TABLEAUX, ENCADRÉS ET GRAPHIQUES

TABLEAUX :

Tableau 1 : Arrivées de migrants déclarés ivoiriens en Italie et en Espagne (2015—Avril 2019)	p8
Tableau 2 : Etapes de la méthodologie de la recherche	p10
Tableau 3 : Migration familiale et Migration individuelle : les différents motifs de départ des femmes	P18
Tableau 4 : Différentes situations au cours desquelles les femmes ont été confrontées à la violence	p31
Tableau 5 : Différentes formes d'exploitation humaine/trafic humain des femmes pendant la migration	p32
Tableau 6 : Les expériences de retour et contexte familial de départ	p39

ENCADRÉS :

Encadré 1 : La migration féminine en Côte d'Ivoire : une stratégie individuelle de survie ?	p21
Encadré 2 : De destination finale à pays de transit. Le cas de la Tunisie	p29
Encadré 3 : Du rêve européen au cauchemar de l'esclavage sexuel dans un « campo » libyen	p32

GRAPHIQUES :

Graphique 1 : Arrivées mensuelles par la mer en Italie (2016-2019)	p9
Graphique 2 : Âge (en années)	p14
Graphique 3 : Situation matrimoniale actuelle	p14
Graphique 4 : Nombre actuel d'enfants à charge	p14
Graphique 5 : Nombre d'enfants à charge avant le départ	p14
Graphique 6 : Niveau d'éducation	p15
Graphique 7 : Activité professionnelle avant le départ	p15
Graphique 8 : Activité professionnelle actuelle (au moins 6 mois après le retour)	p15
Graphique 9 : Secteur d'activités avant le départ	p16
Graphique 10 : Secteur d'activités actuel	p16
Graphique 11 : Revenu mensuel avant le départ (en FCFA)	p16
Graphique 12 : Revenu mensuel actuel (en FCFA)	p16
Graphique 13 : Appui financier avant le départ	p17
Graphique 14 : Appui financier au moment du retour en Côte d'Ivoire	p17
Graphique 15 : Temps moyen de préparation du départ	p20

Graphique 16 : Comment avez-vous pris la décision de partir ?	p20
Graphique 17 : Coût du voyage au départ de la Côte d'Ivoire (En FCFA)	p21
Graphique 18 : Qui a financé le voyage au départ de la Côte d'Ivoire ?	P21
Graphique 19 : Saviez-vous que vous alliez devoir payer en plus pour finir votre voyage ?	p22
Graphique 20 : Pourquoi avoir choisi la voie irrégulière plutôt que la voie régulière ?	p23
Graphique 21 : Comment avez-vous été mis en contact avec votre coxeur en Côte d'Ivoire ?	P25
Graphique 22 : Avec qui avez-vous voyagé au départ de la Côte d'Ivoire ?	p26
Graphique 23 : Moyens de locomotion utilisés au départ de la Côte d'Ivoire	p26
Graphique 24 : Destination finale envisagée au départ de Côte d'Ivoire	p26
Graphique 25 : Destination finale atteinte	p26
Graphique 26 : Pays de transit	p27
Graphique 27 : Dans quel(s) pays avez-vous bénéficié d'une aide ?	p27
Graphique 28 : De quel type d'aide avez-vous bénéficié ?	P27
Graphique 29 : Type de travail exercé sur la route	p28
Graphique 30 : Dans quel pays avez-vous travaillé au cours de votre voyage?	P28
Graphique 31 : Somme totale d'argent envoyée à la famille au cours du voyage	p28
Graphique 32 : Types d'abus subis pendant le voyage	p30
Graphique 33 : Où avez-vous subi ces violences ?	P30
Graphique 34 : Durée de la migration	p34
Graphique 35 : Motifs du retour en Côte d'Ivoire	p35
Graphique 36 : Pays de départ / de retour en Côte d'Ivoire	p35
Graphique 37 : Relations avec la communauté au moment du retour	p36
Graphique 38 : Relations avec la famille au moment du retour	p36
Graphique 39 : Réaction de l'entourage au moment du retour des migrants	p37
Graphique 40 : Pourquoi souhaitez-vous ou ne souhaitez-vous pas parler de votre parcours migratoire ?	P38
Graphique 41 : Si vous avez voyagé avec vos enfants, ont-ils eu /ont-ils...?	p40
Graphique 42 : Qu'avez-vous trouvé le plus difficile dans votre retour ?	p40

BIBLIOGRAPHIE

Bouquet C. et Kassi-Djodjo I. (2014), « « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. », *L'Espace Politique*, 22 | 2014-1.

Boyd M., Grieco E. (2003), "Women and migration: Incorporating gender into international migration theory", Migration Policy Institute, Migration Information Source.

Comoé E. (2005), "Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie", *Étude de la population africaine*, 20(1), pp. 89-117.

Comoé E. (2016), « Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire: de la décision de migrer à l'insertion dans le marché du travail », Département de démographie Faculté des arts et des sciences Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophie Doctor (Ph. D.) en Démographie, Avril 2006, Université de Montréal, 191p.

Coulibaly-Tandian O. (2008), "Migrations féminines sénégalaises en Europe : l'instrumentalisation du regroupement familial dans l'espoir d'une mobilité socioéconomique", in Gavray C. (ed.), *Femmes et mobilités*, Marcinelle, Belgique, pp. 415-430.

Gourlay Y. (2019), « Le désarroi et la colère des « déguerpis » d'Abidjan », *Le Monde Afrique*, 23 mai.

INS (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Novembre.

IOM (2019), "Mixed Migration Flows in the Mediterranean Compilation of Available Data and Information April 2019".

IOM (2017), "Mixed Migration Flows in the Mediterranean: Compilation of Available Data and Information December 2017".

IOM (2018), "Mixed Migration Flows in the Mediterranean: Compilation of Available Data and Information December 2018"

Le Jeune G., Piché V., Poirier J. (2005), "L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ?", *African Population Studies*, 20(2), pp. 101-123.

Lesclingand M. et Hertrich V. (2017), « Quand les filles donnent le ton. Migrations adolescentes au Mali, Population 2017/1 (Vol. 72), pp. 63 à 93

4Mi, (2017), « Hidden Figures. Women on the Move in Libya », Insights from the Mixed Migration Monitoring Mechanism initiative (4Mi) in Libya, Mali and Niger, Septembre.

Mixed Migration Centre (2018), Protection concerns of people on the move across West Africa and Libya, "Fraught with Risk", Research paper, May.

MMC (2018), "Experiences of female refugees & migrants in origin, transit and destination countries. A comparative study of women on the move from Afghanistan. East and West Africa", September.

MMC (2019), « Players of many parts: The evolving role of smugglers in West Africa's Migration Economy », May.

OIM, (2017), Rapport de profilage des migrants, Niger.

OIM (2018), Rapports de profilage des migrants ivoiriens de retour, Juillet.

Oso Casas L. (2004), "Femmes, actrices des mouvements migratoires. Femmes en mouvement, genre, migrations et nouvelle division internationale du travail", Geneva, UNESCO, IUED, pp. 165-193.

Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (1993), Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EIMU).

Vause S. et TOMA S. (2015), « Is the feminization of international migration really on the rise ? The case of flows from the Democratic Republic of Congo and Senegal », Population-E, 70 (1), 2015, 039-064.

Petit glossaire « nushi » de la migration en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, la migration a son propre vocabulaire³⁰. Le principal argot connu et utilisé par la majorité des Ivoiriens appelé « nouchi » ou « nushi » (mélange de français et de plusieurs langues de Côte d'Ivoire apparu au début des années 1980) est très vivant, s'adaptant aux nouveautés et réalités du pays. Ainsi, le fait que les Ivoiriens aient inventé une terminologie propre à la migration semble démontrer l'ampleur du phénomène et à quel point elle s'est installée dans les mœurs en s'ancrant dans le quotidien et la réalité de chacun.

A titre d'illustration, voici quelques exemples de mots ou d'expression faisant référence à la migration et plus spécifiquement à la migration irrégulière.

- Migration : ce mot fait référence dans l'imaginaire collectif principalement à la migration irrégulière (La migration irrégulière n'est d'ailleurs pas nécessairement perçue de manière négative, elle l'est uniquement en cas d'échec, c'est-à-dire de non-réussite dans la traversée vers l'Europe)
- Aller à l'aventure : migrer surtout de manière irrégulière
- Aller se chercher : partir à l'aventure pour améliorer sa situation économique
- Coxeur : passeur
- Eldorado : Europe
- Beingue / Beinguiste (migration régulière: tu n'es plus 100% ivoirien car tu as pris la culture d'ailleurs / valorisant car en général tu as réussi)
- Beinguiste moisi : celui qui est parti de son pays mais n'a pas réussi dans le pays de destination et sera stigmatisé à son retour : « *Comment toi tu vas quitter le pays de l'Homme blanc et devenir même chose que nous* ».
- « Taper poteau » : celui qui a tenté l'aventure mais a échoué et a dû rentrer au pays
- « Mieux vaut mourir en mère que les larmes de ma mère » : mieux vaut prendre le risque de mourir en mer que de prendre le risque de décevoir sa mère et de la voir souffrir du fait de conditions de vie difficiles.

³⁰ On dit qu'en Côte d'Ivoire « le français est élastique donc chacun se permet de tirer dessus », signifiant que chacun peut l'adapter.